

nouvelle serie

COMMISSION PARITAIRE N° 67 870 - 24° ANNEE - N° 68

khemia

20 DEC. 1986

N° 4

BULLETIN TRIMESTRIEL DES CROYANTS ET SYMPATHISANTS DE SIDI-BEL-ABBES ET DE LA PLAINE DE LA MEKKERA

BP 33 - 83000 DRAGUIGNAN

REDACTION - ADMINISTRATION : Jean-Pierre LAMASSOURRE - "Le Hameau des Garrigues" - 83300 DRAGUIGNAN - Tél. : 94.67.37.66
ABONNEMENT ANNUEL ET DE SOUTIEN : à partir de 70 F

ABBE FRANÇOIS DELMAS
1917 - 1978



M. JOSEPH BERARD
1905-1985



"Restons fidèles à leur
souvenir, leur exemple,
leurs leçons".

Vœux de votre Evêque

Quand je pense aux lecteurs de la KHEMIA, il me semble entendre encore la Cloche de BEL-ABBES qui chantait au clocher de MARSSAC, le 14 Juillet dernier. Elle nous invitait à rejoindre la forêt où Mademoiselle MISSOL nous offrait, pour la Célébration de la Saint Messe, un autel ombragé et fort recueilli. Mais cette Cloche ne parlait pas d'Elle-Même. Elle appelait au nom d'un Curé, que dis-je, de plusieurs Curés, attachés, il y a plus de vingt ans, à la vénérable paroisse de Saint-Vincent de SIDI-BEL-ABBES, et maintenant desservant, ici, en Métropole d'autres Paroisses dont MARSSAC SUR TARN, sans oublier LE VERDIER et son dernier Curé l'Abbé DELMAS, ni non plus les Paroisses toutes proches de l'Abbé RUIZ.

Quels souhaits forment-ils, ces Prêtres modèles, au seuil de l'Année Nouvelle ! Exactement les miens ! Ils vous savent, toujours et où que vous soyez, Paroissiens du « DIOCESE de la DISPERSION » ou des Paroisses dispersées d'un Diocèse qui ne vit plus que dans le SOUVENIR. Mettez-vous à la disposition des paroisses que vous fréquentez parce qu'elles vous ont souri à votre arrivée. Et là, donnez l'exemple d'une pratique religieuse, devenue hélas timide, hésitante, chez les adultes, plus audacieuse chez quelques jeunes heureusement.

A ce signe, je vous reconnaitrai comme mes fils et mes filles.

MOI, VOTRE TRES VIEIL EVEQUE D'ORAN, MERCI !

Monseigneur + Bertrand LACASTE (Evêque d'Oran 1946-1971)
• Accous - Pyrénées Atlantiques - Décembre 1986

SOMMAIRE

Aubagne 26-10-86	2
La Plaine en 1946	4
Une aide spontanée et efficace	5
Une femme se penche sur son passé	6
L'Hommage à nos aïeux	6
Poèmes	7
De tout... un peu	8
Ils nous ont quitté	10
De Bel-Abbès et de partout ..	11
Messages	15
Médailles	16
Rubriques rapatriés	19

Le COMITE de KHEMIA :
NAVARRO : Mandataire,
CAUX : Trésorier,
LAMASSOURRE J.-J. : Secrétaire,
LAMASSOURRE J.-J. : Président.

Le Rédacteur en Chef :
Vous souhaite un Joyeux NOEL,
une Bonne Année 1987.

Que tous vos vœux se réalisent,
mais surtout la PAIX sur Terre et
dans vos CŒURS.

La SANTE pour ce Pauvre MONDE
et dans vos CORPS.

JOYEUX NOEL - BONNE ANNEE

Vos Rendez-Vous

- 25 Décembre :
Noël en famille.
- 31 Décembre :
Réveillon dansant «Château de
Bruguières», Amicale des Bel-
Abbésiens du Sud-Ouest - 1,
rue des Saules, 31240 l'UNION
- 1^{er} Janvier :
Entre AMIS.
- 4 Janvier :
« EPIPHANIE ».
- En JANVIER :
Loto et Fête des Rois à DRA-
GUIGNAN par Amicale Rapa-
triés d'outre mer - B.P. 37.
- 3 Mars :
Mardi Gras.

Pendant la visite du MUSEE les BEL ABBESIENS ont pû "se souvenir des défilés de "leur LEGION". Tableau de FRANK WILL exposé au MUSEE : DEFILE DE LA LEGION ETRANGERE A SIDI BEL ABBES en 1936.



Le PIQUET "LEGION" le CLAIRON, les Légionnaires de SERVICE face au MONUMENTS AUX MORTS ou une GERBE sera déposée par le PRESIDENT des ANCIENS LEGIONNAIRES du VAR et un BOUQUET par : Madame Yvonne LOYER de BELLABRE, dernière CONSEILLERE MUNICIPALE de SIDI BEL ABBES en 1962, ex Directrice du SERVICE SOCIALE de RHIN et DANUBE, ex SAGE FEMME et fille du CAPITAINE DE LEGION : avec l'ADJUDANT : ROBERT HEYFELDER - à la LEGION de 1930 à 1950. (Adjudant : Chef de la PRESSE REGIMENTAIRE et Créateur de KEPI BLANC - service technique - en 1947 KEPI BLANC est fondé par le Colonel GAULTIER.



Les drapeaux des ANCIENS LEGIONNAIRES du VAR et le DRAPEAU de RHIN et DANUBE de SIDI BEL ABBES, présent devant le MONUMENT pour la première fois depuis le 30 AVRIL 1962. (porté par LAMASOURRE Jean Piere, président fondateur de RHIN et DANUBE SIDI BEL ABBES en 1953 le 9 JUILLET.) A gauche du drapeau le MAJOR : ROOS H, Adjoint Officier Relations Publiques.



MONUMENT AUX MORTS de LA LEGION ETRANGERE à AUBAGNE, ramené entièrement de SIDI BEL ABBES en 1962.



Le Rédacteur en CHEF de KHEMIA remercie le Lieutenant Colonel : ANDRE, Officier chargé des Relations Publiques pour la Réception de cette belle journée de SOUVENIRS et d'AMITIE.

LA PLAINE EN 1946

Dans la région d'Oran, la plus européenne d'Algérie, l'arrondissement de Sidi Bel Abbès se place le troisième après ceux d'Alger et d'Oran, pour le nombre des Européens, les deux autres circonscriptions bénéficiant de leur position maritime. On y compte autant d'Européens vivant de leurs propriétés rurales que dans chacun des arrondissements de Constantine, Bône (port) et Blida. Il groupe une vingtaine de villages colonisation, par rapport aux arrondissements d'Oran (43), Alger (40), Blida (28), Constantine (23) et Mostaganem (22). L'arrondissement de Sidi Bel Abbès, occupant un axe géographique Nord-Sud important, compte 41.000 Européens, les deux tiers des 65.000 de l'arrondissement d'Oran; celui de Mostaganem, avec 34.000, ne vient qu'au troisième rang. La population agglomérée d'une densité kilométrique d'une quarantaine d'habitants, est constituée d'un quart d'Européens.

La plaine de Sidi Bel Abbès, devenue florissante, groupe de beaux villages européens cossus et de grosses fermes vivant de la culture des céréales et de la vigne, puis des oliviers et des produits maraîchers. L'élevage, peu développé en raison de l'extension des cultures, conserve, chez les Musulmans, le caractère d'une activité familiale, orientée vers l'embouche des moutons, nourris sur les chaumes et les terrains de parcours. Chez les Européens, on s'attache encore à l'élevage des animaux de travail.

Déjà, les grandes exploitations céréalicole et viticole, employant un matériel perfectionné: défonceuses, charrues à disques et tracteurs puissants, sont dotées en outre de caves réfrigérées modernes. Elles emploient une importante main-d'oeuvre, bien que la motoculture soit à l'honneur.

L'agriculture et, accessoirement, l'élevage constituent la base de l'activité économique des populations musulmanes, soumises aux aléas du climat annuel. A cette époque, ils louent les communaux des douars pour subvenir à leurs besoins immédiats.

La production, très irrégulière, oscille du simple au double pour la vigne, mieux adaptée au climat, grâce à ses racines profondes mais menacée par les gelées printanières.

La superficie cultivée, plus stable pour les céréales -environ 78.000 hectares (52% de la superficie totale)- a reculé pour la vigne de 39.000 à 31.500 hectares (21% de la superficie) de 1936 à 1945. Le reste est représenté par les oliviers, produits maraîchers, fruits et légumes secs. La récolte annuelle atteint de 1939 à 1945, une moyenne de 200 millions de francs de l'époque pour les céréales et de 400 millions pour les vins. Dans le Nord, la vigne et l'olivier s'ajoutent aux céréales mais, au Sud, la production du blé tendre et de l'orge tourne à la monoculture. Sur les sols médiocres le climat rude favorise l'extension des forêts sur 40.000 hectares. Au centre, les cultures maraîchères s'emparent des terrains frais de la cuvette irriguée de Sidi Bel Abbès.

Une série de nuances locales peuvent être notées, surtout quant à la qualité et à la situation des sols, puis aux ressources hydrauliques, fournies par les canaux de dérivation et par les puits atteignant les nappes phréatiques.

La plaine des Ouled Brahim s'étale de part et d'autre de la vallée de la Mekerra qui s'élargit au pied du village de Prudon, occupé par un verdoyant damier de cultures maraîchères irriguées (2% du territoire). Les terres fertiles sont presque exclusivement consacrées à la culture des céréales (60%), accessoirement à la viticulture (10%). Au pied du Tessala, les terres accidentées des versants de la vallée de l'Oued Sarno conviennent à la vigne qui couvre 10% de la superficie totale, avec élevage de moutons surtout sur les terrains de parcours à la base du massif montagneux.

Dans la cuvette alluviale de Sidi Bel Abbès, point le plus bas de la plaine, tout ce qui n'est pas couvert par des habitations est livré aux potagers des faubourgs, bien soignés et bien fumés (et au jardin municipal). Ils produisent des semences potagères, des plants et de la luzerne en trois récoltes par an, grâce à l'irrigation. Au Nord de la ville, la plaine, légèrement

ondulée vers Les Trembles, Prudon, Deligny, Bonner, est occupée par des champs épierrés qui présentent une grande variété de productions agricoles: céréales (30% de la superficie de la commune de Bel Abbès), vignes (38%), cultures maraîchères (2%), oliviers (0,5%), arbres fruitiers. Au Sud, la vigne (2%) et les oliviers se font rares vers Détrie pour faire place aux céréales (82% de la superficie) et aux moutons engraisés en été sur les chaumes (environ 2000 têtes par commune).

Plus au Sud, la plaine de Messer, autour de Boukhanéfis, est une importante région viticole avec 36% de la surface communale contre 40% aux céréales. L'irrigation est limitée à la vallée de la Mekerra, où sont arrosés vignes, oliviers (0,5%) disposés en raies et quelques jardins maraîchers. Il y a peu d'élevage, sauf vers Palissy et Parmentier (9000 têtes).

Le Sillon de Tiliouine, prolongement oriental de la grande plaine, mal drainé, offre une pente insensible vers Boulet et Baudens, tandis qu'au delà de Mercier Lacombe, l'hydrographie indécise se dirige vers l'Oued el Hammam. Après une étendue plantée en céréales (44%) et en oliviers (1%), la vigne n'occupe que 14%. Autour de Mercier Lacombe, si les céréales conservent de l'importance (54%), la vigne s'étend (27%) ainsi que les oliviers (0,5%), les cultures maraîchères (0,5%) et même l'élevage des moutons (4000 têtes).

A l'Ouest, la plaine de Parmentier, Lamtar et Tassin, en partie viticole (34% de la superficie), est égalementensemencée en céréales (33%). Les cultures maraîchères reprennent quelque importance (7%) ainsi que les moutons 4000 têtes.

Dans le Sillon Ténira-Melrir, entouré de terres boisées et sèches, il y a contraste entre les bonnes terres occupées par les céréales (28% de la superficie totale), la vigne (5%) et des cultures maraîchères (près de 1%), alors qu'on y élève quelques 3000 moutons.

La plaine de Tabia, sur les bonnes terres défoncées profondément, les céréales couvrent 40% de la superficie totale, la vigne 30%, les oliviers 3% et l'on produit des légumes secs. Par contre, il n'y a pas place pour l'élevage des moutons.

La Terrasse de Chanzy, occupée peu avant 1900, a pris un grand développement depuis l'emploi des engrais chimiques. La vigne, souvent très jeune et disposée sur fil de fer, occupe 42% de la superficie contre 25% aux céréales et 1% aux oliviers qui jalonnent les chemins d'exploitation.

Le Vallon de Chanzy est une sorte de cluse ennoyée d'alluvions et alimentée par d'importantes résurgences. Les terres sèches portent des céréales (40%) et de la vigne (10%) mais la forêt couvre également 40% de la superficie et l'élevage du mouton réussit (2000 têtes).

La cuvette alluviale de Tirman n'offre que des terres de qualité moyenne convenant plus aux céréales (46%) qu'à la vigne (3%), avec petit maraîchage et quelques oliviers. Une partie du territoire est mis en valeur par un village coopératif, habité par des familles protestantes françaises, occupant 1200 hectares.

Dans la plaine de Télaph, sur les terres de qualité moyenne, les céréales l'emportent sur 32% de la superficie, à cause du climat rigoureux, moins favorable à la vigne (4%), quelques jardins maraîchers occupent les bords de l'oued. Près de 4000 hectares de forêt de pin d'Alep (23% de la superficie) ont résisté au défrichement sur les sols rocailleux et secs.

A l'extrême limite méridionale de la plaine de Bel Abbès, les céréales (20%) dominent très largement alors que la vigne se fait très rare, autour des villages de Rochambeau, Slissen Magenta, Aïn Tindamine et Zégla, entourés de forêts de pin d'Alep occupant plus de 75% de la superficie mais il y a place pour l'élevage du mouton.

Robert THINTHOIN, Docteur Es-Lettres
Ex Directeur des Archives d'Oranie
2, rue Jean-Jaurès - 84100 ORANGE
Tous droits réservés

L'HORRIBLE TABLEAU DE CHASSE

Notre époque brille des mille feux de la découverte. Les progrès de la science et de la technique ont atteint de tels sommets qu'ils font naître, à tort probablement, des espoirs dont l'outrecuidance frise l'irréel.

Est-ce à dire que l'Humanité s'en réjouit? J'en doute car, c'est aussi une époque troublée, inquiète, constamment menacée de cataclysmes sociaux, de bouleversements planétaires ou de catastrophes imprévisibles. Parmi eux, le terrorisme, sous tous ses aspects, occupe une place prépondérante. Il oblige à observer des mesures contraignantes plus ou moins vexatoires; des mesures ancestrales comme la fouille des objets et des corps à l'entrée des établissements publics. Une atmosphère d'inquiétude et d'angoisse prend naissance: on ne sort plus de chez soi que pour vaquer à des occupations indispensables. Dans la rue, les magasins restent vides. L'attentat de la rue de Rennes à Paris provoqua une carence totale de la clientèle durant les trois premiers jours. Et on sait que de nombreux touristes, 30 à 50%, dit-on, annulèrent leurs réservations.

Soudain, une voix un peu traînante, interrompit la mienne. C'était celle de Gustave, un petit "colon" de Bonnier, maréchal-ferrant à ses heures, qui était perché sur un haut tabouret de bar, les jambes arc-boutées sur les barreaux chromés. Il s'exprimait ainsi:

« N'insistez pas. Pour nous, pieds noirs, français originaires d'Algérie, la chose n'est pas nouvelle. Nous avons été largement "servit" de 1954 à 1962. Et nous avons tous connu l'angoisse qui nous étreignait chaque fois qu'une "strunga" éclatait.

« Je ne suis pas étonné d'entendre à "longueur de journées" les émissions de la Télé et de la Radio relatant les divers attentats. Une psychose de peur et de colère s'installe progressivement dans les esprits. Elle se propage dans les diverses populations du globe. Et aboutira à une guerre subversive si nous ne mettons pas en oeuvre les mesures qui s'imposent. Il observa un court silence, et reprit:

« En attendant, rendons un hommage pieux, en ces fêtes de Toussaint et des Morts, aux victimes de tous les attentats, ces innocents martyrs de la vindicte publique et de la sauvagerie humaine. Et rappelons-nous à leur souvenir en relisant un extrait du récit d'un attentat relaté par un officier du contingent cantonné dans la région de Sid-Bel-Abbès. Il s'agit de la bombe qui explosa au coin du café Alba (café de France) et de la place Carnot.

Gustave saisit fébrilement une feuille de papier qu'il avait retirée de sa poche et commença à lire de sa voix monocorde:

« L'engin L'engin avait été dissimulé dans un couffin, lui-même posé sur le porte-bagages d'une bicyclette. Personne n'y prêta attention... C'était un dimanche, à l'heure de l'apéritif. La ter-

rasse de la brasserie regorgeait de gens confiants et inconscients. La place et le boulevard grouillaient de promeneurs jeunes et insouciantes. Les uns et les autres, abusés par l'allure tranquille de la ville, avaient oublié que l'Algérie souffre d'un mal profond et inexorable: l'action subversive. La guerre la plus cruelle, celle qui s'attaque aux innocents, aux enfants, aux vieillards et à tous, bons et mauvais, sévissait sans répit. Elle ne s'éteindra pas spontanément. De nombreux remous viendront encore endeuiller les familles de ce pays. Et nul ne sait quand, ni comment elle prendra fin... "L'attentat fut très payant pour nos adversaires. Les dégâts matériels furent insignifiants, mais le nombre des victimes, huit morts et dix sept blessés, représentait un véritable record. L'effet psychologique atteint dépassa certainement toutes les prévisions. Ce fut une réussite complète.

« J'ai assisté à la fin du drame. Je commandais l'équipe de ramassage. Quand nous déposâmes à l'hôpital le dernier blessé, je jetai un dernier regard sur les victimes. On les avait placées sur les brancards et civières, côte à côte, le long d'un large couloir qui desservait les services. Chacun d'eux portait un mort, un moribond ou un blessé. Les uns gisaient inanimés; les autres, le visage contracté, grimaçant de douleur, gémissant en retenant leur souffle. Ils étaient alignés: hommes, femmes, enfants; amis ou ennemis; sans distinction de race, ni de religion; mêlés et unis en un sacrifice inutile.

Ce fut un spectacle douloureux, déchirant et révoltant. J'en fus impressionné comme le dernier de nos boudjadis (reçues): un horrible tableau de chasse s'étalait à mes pieds, comme si l'on venait de terminer une chasse où l'être humain aurait été l'animal poursuivi.

« Le personnel infirmier s'affairait à les débarrasser de leurs vêtements. Soudain, apparurent nues deux jeunes filles, deux soeurs, très jeunes, paraissant deux jumelles tellement elles se ressemblaient: même profil, pur et mutin, même visage d'un ovale délicat. La frange

noire de leurs longs cils, accentuée par le rimel ombrant leurs paupières. Les yeux clos, les lèvres décolorées, elles avaient conservé au delà de la vie, qu'elles venaient de perdre, un rayonnement de jeunesse et de paix. Leurs corps immaculés, blancs et flasques, rendus immobiles par la mort, étaient criblés de petites rosaces sanglantes, violacées: points d'impact des multiples éclats d'acier qui les avait transpercés.

« Ecoeuré, indigné, je baissai la tête, accablé par le flot bouillonnant de mes pensées. Et ne put retenir la larme chargée de rage et d'amertume qui vint sourdre à mes paupières.

Docteur M.E. MUNERA

1, Place des Ursules
74200 THONON-LES-BAINS

UNE AIDE SPONTANEE ET EFFICACE

Un samedi matin, au printemps 1947, je décidais de partir sur Sid-Bel-Abbès, non seulement pour voir mes parents, mais encore pour effectuer mes courses, "en ville" selon l'expression consacrée. Je faisais donc le plein d'essence de la moto et de bonne heure, par une matinée splendide, je pris la route. Après avoir passé devant le café Bernabeu Raymond déjà ouvert, ensuite devant le café Castellon Gines, je pris la descente, le pont de l'Oued Telagh, j'abordais la petite montée qui m'amenait au sommet de la Pinède et de là la descente sur la ferme Ballester Joseph. Puis la ferme Ballester Néné, puis la ferme Servantès et ensuite la descente sur Tirman. Tout à coup, je sentis l'arrière de la moto qui zig-zagait et au pont de Tirman, face à la ferme Alibert, arrêt définitif, le pneu arrière avait rendu l'âme... et compromis mon voyage probablement. J'étais donc sur le pont, ne sachant que faire pour me dépanner, car, à cette époque nous ne pouvions disposer ni de chambre à air de rechange, ni de pneu pour voiture et encore moins pour moto!... J'en étais là de mes réflexions lorsque je vis arriver le car de Bedeau qui se dirigeait sur Sidi-Bel-Abbès. Le car me doubla puis s'arrêta et je vis arriver, alors, le propriétaire et chauffeur du car, le fameux Lachemi, tout souriant. Je connaissais bien Lachemi, car lorsque j'étais enfant, il avait travaillé longtemps comme mécanicien dans le garage paternel; il avait déjà assuré, avec les cars Badaroux, le service régulier Bel-Abbès - Bedeau.

"Bonjour, fils, qu'est ce qu'il t'arrive?" Je lui expliquais alors ma situation, ajoutant qu'avec cet incident mon voyage était compromis. Sans rien dire, il retourna silencieusement au car et demanda de l'aide. Immédiatement de nombreux burnous

sortirent du véhicule et se dirigèrent vers moi. Simultanément l'échelle des bagages fut appliquée sur l'arrière du car. Cette main d'oeuvre spontanée et nombreuse saisit la moto et la monta sur le toit du car. Lachemi, à son tour monta sur le toit et arrima bien la moto; puis il me fit signe de monter dans le car à ses côtés, demandant à l'ancien occupant de se replier sur une autre place dans le car. Comme ce dernier protestait, Lachemi lui déclara: "Il a droit, d'abord c'est mon fils, ensuite il est le médecin du Telagh". L'autre immédiatement et sans protester alla se caser dans les places de la banquette arrière, repoussant les autres occupants avec brutalité et conviction, comme ils savaient le faire entre corréligionnaires.

Ainsi nous sortîmes de Tirman, nous primes la route de Sidi-Bel-Abbès, puis nous passâmes la traverse de Tenira-Tenzera et nous abordâmes le col des Armanas. Ensuite ce fut la descente sur Bel-Abbès, puis la ferme Aguilar, puis l'equarissage, enfin les Galcis Sud, puis l'ex-porte de Saïda (Daya) et la Rue Prudon.

Traditionnellement, le car s'arrêtait et débarquait les voyageurs face au Cercle Militaire, devant le magasin d'articles automobiles "Rapinat". Mais ce jour là, le car poursuivit sa trajectoire, contournant le Rond-Point des Quatre Horloges et se dirigea vers le Monument aux Morts. Là, il tourna à droite, passa devant le cinéma "Vox" et ensuite tourna de nouveau à droite pour prendre la Rue Catinat. Enfin, il s'arrêta devant l'atelier des vulcanisateurs "Lanié Frères". La moto fut descendue avec la même rapidité et la même procédure qu'elle avait été hissée. Puis le car commença à se vider et nous eûmes alors la possibilité avec Lachemi et les frères Lanié d'aller prendre, tous,

le café ou l'anisette chez "Mathilde". Bien entendu, il était hors de question que je puisse payer quoique ce soit, si ce n'est la tournée.

Après déjeuner, malgré les restrictions, je retrouvais ma moto bien équipée et c'est ainsi que le lendemain, je pus reprendre tranquillement la route du Telagh.

Cette petite anecdote prouve qu'il existait en Algérie, une amitié, une symbiose entre la population musulmane et nous, sentiment dont nous ne pouvons nier l'existence; d'ailleurs cette entente persiste encore, malgré la guerre et ses séquelles: nous

la retrouvons lors des fêtes, soit par des lettres, soit par des cartes, soit même par des visites de vieux serviteurs et amis musulmans chez leurs frères européens de métropole. Quelquefois cette manifestation amicale est tellement profonde et spontanée qu'elle nous fait parfois regretter notre pays, l'exil et ses conséquences.

Docteur Robert LACHEZE
72, Rue des Docteurs Charcot
42100 SAINT-ETIENNE

UNE FEMME SE PENCHE SUR SON PASSE... UNE VISITE A ORAN

"A peu près vers cette date, j'eus l'occasion de me rendre à ORAN, où mon père devait aller chercher des pièces de fonte. Vous ne pouvez vous imaginer l'émotion qui m'atteignit à l'idée de voir, pour la première fois, une ville...

Je profiterais de la circonstance pour acheter une paire de sabots.

... "Si tu savais comme tout est superbe, là-bas, disait ma soeur en se rengorgeant..." Elle avait fait plusieurs fois le voyage et en était toujours revenue éméervillée, ne tarissant pas de récits fabuleux sur tout ce qu'elle avait aperçu aux devantures des magasins.

J'eus beau cependant écarquiller mes yeux de petite villageoise, les choses que je vis au chef-lieu du département excitèrent ma curiosité, mais ne me parurent pas si merveilleuses que cela.

ORAN s'arrêtait alors en haut de la RUE PHILLIPE: il occupait à peu près le cinquantième de sa surface actuelle*. A la place de la RUE d'ARZEW, actuellement sillonnée par des TRAMWAYS ELECTRIQUES et parcourue par de nombreuses automobiles, des JUJUBIERS et des LENTISQUES s'accrochaient à la rocaïlle, pendant que les PALMIERS NAINS agitaient leurs feuilles en éventail jusque sur le BOULEVARD SEGUIN dont la naissance n'était pas encore annoncée.

Pour parvenir au coeur de la cité, il nous fallut, afin de ne pas surcharger la CARRIOLE, descendre à pied des pentes crayeuses, couvertes de cailloux, franchir des ravins disparus aujourd'hui sous de beaux édifices, traverser des rues qui grimpaient toujours.

Lorsque je levais la tête, il me semblait que les maisons, prêtes à dégringoler sur moi, commençaient à perdre leur équilibre.

A peine si la PLACE KLEBER et le BOULEVARD MALAKOFF me parurent imposants, le soir, grâce à leurs trottoirs éclairés par des QUINQUETS FUMEUX: au village, les rues étaient bien plus étroites, et quand la lune se couchait, la nuit, nous marchions à tâtons le long des murs, dans la poussière ou dans la boue. Je vis passer l'enterrement d'une notabilité de l'époque. J'en conclus de suite que les longues houppelandes noires et les horribles chapeaux dont s'affublaient les membres du cortège, composaient un costume spécial pour les cérémonies funèbres. J'étais loin de me douter que la redingote et le gibus étaient également obligatoires pour les mariages et les baptêmes mondains. Je connaissais seulement la blouse et le bourgeron.

De belles dames en crinoline me frolèrent, trottinant d'un pied léger sur de hauts talons. La première m'étonna, la deuxième me fit réfléchir, à la troisième, j'éclatais franchement de rire, croyant qu'elles s'exhibaient ainsi pour amuser le public. Leur taille fine, due à la complaisance du corset, dont j'ignorais l'existence, me fit supposer qu'elles appartenaient à une autre race que moi.

Une chose, par exemple, me causait un plaisir extrême: partout où nous entrions, on m'appelait "Mademoiselle", et l'on disait "vous", tandis qu'au village, j'étais "Marie-Louise" tout court, et tout le monde me tutoyait.

Chez le marchand de chaussures, mon père me laissa choisir en toute liberté.

J'avais, jusqu'ici, porté des souliers trop grands, car maman escomptant la croissance de mes orteils, les achetait "avantageux" et "à vue de nez" disait-elle en riant.

Je choisis donc une paire de sabots, la plus petite de celles qui m'étaient présentées. Mon pied ne s'y introduisait qu'avec effort. Mais où la coquetterie va-t-elle se nicher!... Je songeais à faire pied fin!...

On m'en offrit de plus grands, je m'obstinaï à répéter: Ils se prêteront... Le commerçant sourit, sans insister, me fit payer le double du prix courant, sans oublier toutefois de me témoigner une condescendance qui me remplissait d'aise. C'est si bon de se croire quelque chose.

Maudites chaussures!... Elles m'en ont coûté des larmes avalées en silence... Je n'aurais jamais osé avouer que mes petits sabots me torturaient les pieds, et, d'ailleurs à quoi bon me plaindre: mes parents n'étaient pas assez riches pour en payer une autre paire. J'n étais quitte pour marcher pieds nus quand on ne me voyait pas.

En retour, ces maudites chaussures me firent réfléchir aux conséquences d'une sottise vanité. Plus jamais je ne songeai à commander une partie de moi-même sous prétexte de la rendre plus élégante.

Jamais non plus, je n'eus envie de retourner en ville: je ne m'y sentais point à l'aise, il me semblait vaguement, que la contrainte ne devait pas y exister seulement pour les pieds et la taille.

Mme Josette BELZUNCE
Les Hauts-de-Laubarède
27 Rocheville
06110 LE CANNET

L'HOMMAGE A NOS AÏEUX QU'EST-CE ETRE FRANCAIS

A un moment, ou à un autre de notre vie, il se manifeste chez les humains, la nécessité d'exprimer fortement les sentiments que l'on éprouve vis à vis de nos grands-parents, de nos ayeux. Sentiments de reconnaissance, sentiments chaleureux, empreints de fierté et d'orgueil... à l'évocation de l'origine de notre descendance.

Pour ce qui me concerne, je suis fier de mon nom, fier... de mon sang!

Je suis fier de mes ayeux, de ces Espagnols qui partirent de leur pauvre province d'Almería. Combien étaient-ils à Sidi-Bel-Abbès, à Tassin, à Lamoricière, à Ain-Tellout et dans ces diverses régions, ceux de NIJA, de EL-POSSO, de Los FRAILES, de CABO GATTA, de LINARES, et de tant d'autres petits villages d'Espagne?...

Combien étaient-ils ces pauvres Espagnols, qui arrivèrent en Algérie au début de la colonisation pour essayer de faire fortune sur cette nouvelle terre promise? où tous sont enterrés aujourd'hui.

Dans de nombreuses régions, ils furent les premiers arrivants, bien avant les Français de la métropole, à être là, à pied d'oeuvre, prêts à défricher et à aider les nouveaux colons à rendre la terre ensemencable et productive, avant qu'il ne leur fut permis d'acquérir à leur tour les droits à la propriété.

Mais si je suis fier et heureux d'exprimer ma profonde reconnaissance, et de rendre hommage à mes familles de sang,... je suis autant, sinon plus encore!... d'être né Français,... d'avoir grandi Français,... d'avoir usé le fond de mes culottes sur les bancs des écoles avec des Français,... d'avoir appris la France, et le Français,... d'avoir travaillé Français,... d'avoir été au service des armées de la France,... de l'avoir défendue pendant, cinq ans trois mois et vingt jours, au titre de citoyen et de soldat Français,... d'avoir des enfants Français,... des petits-enfants, de savoir que j'appartiens à part entière à cette magnifique nationalité, au même titre que le plus petit ou le plus grand des Français, de m'être battu de toutes mes forces pour défendre une cause que je croyais être la meilleure, pour garder ma terre de naissance,... pour avoir été interné pendant plusieurs mois, dans des camps, pour avoir voulu être... et rester Français,... en Algérie, alors terre Française.

Aujourd'hui, malgré la nostalgie de chez nous, je suis heureux d'avoir vécu Français,... heureux de vivre toujours Français,... extrêmement heureux de savoir en écrivant ces lignes, que je ne pourrais mourir que Français.

Fait à Sète, le 26 Février 1986
SECURA Michel

Dix millions de tombes
De monuments aux Morts
Ont été laissés en Afrique du Nord

Dix millions de tombes
De monuments aux Morts
Que depuis 25 ans, nous ne pouvons plus fleurir...

Le cœur doublement serré,
Deux millions de rapatriés d'Algérie, de Tunisie, du Maroc
Evoquons chaque année, au 1er Novembre
Le souvenir d'un père, d'une mère, d'un frère,
D'un fils, d'un être cher...

Peuple disséminé par le vent de l'histoire
Nous élevons, quand nous le pouvons
Un monument, dans un cimetière de France

Nous voulons ainsi, honorer la mémoire
De nos morts, civils et militaires
Laissés dans ce qui furent nos villes et nos villages
D'Alger à Tamanrasset
De Rabat à Tunis
D'Oran à Constantine et Bône...

A Saint-Etienne et dans la Loire,
Nous avons aussi voulu
Sauvegarder le souvenir

Rapatriés Français d'Afrique du Nord,
De toutes origines, de toutes confessions:
Israélites, musulmans, chrétiens et non croyants,
Nous viendrions partager,
Comme depuis 25 ans,
Plus dignement encore, devant ce mémorial,
Une même douleur, un même souvenir,
Une même fraternité...

Dans cette ville,
Dans ce département d'accueil,
Après un quart de siècle,
Des enfants, des petits-enfants déjà,
Sont issus de nos racines transplantées

Peut-être voudront-ils à leur tour adresser
Une pieuse pensée à ceux de leurs aïeux
Qui reposent à jamais, sur leur terre là-bas...
Sur l'autre rive de la Méditerranée...

Peut-être viendront-ils autour de cette stèle
Symbole des sépultures de ces mêmes ancêtres,
Reprendre le flambeau que nous aurons légué.

Que le souvenir des morts soit ici perpétué
Dans une même communion
une même émotion
une même affection

"Le souvenir des morts,...
c'est le cœur des vivants".

Gilbert MURCIA

Conseiller Municipal Délégué
Inauguration de la Stèle des Rapatriés
à leurs morts laissés en Afrique du Nord
Saint-Etienne - Cimetière du Crêt de Roc
1er Novembre 1986

AFRIQUE

Afrique, ô mon amie, toi ma grande espérance
La blanche fut ma mère, elle est là dans mon cœur...
Mais toi, terre de feu, lorsque l'on vient de France
Ton accueil chaleureux nous emplit de bonheur.

Il est doux d'admirer tes cocotiers grandioses
Tes baobabs géants d'effrayante beauté
Et là, bien loin de tout, rêver à tant de choses...
Aimer tes habitants pour leur fidélité.

Il est bon de courir dans tes forêts profondes
D'admirer l'acajou, le gommier prometteur,
De cotoyer ta faune, si riche et si féconde,
Puis lassé et ravi, laisser fondre son cœur.

t j'ai beaucoup goûté, dans ma prime jeunesse
Ces haltes sur tes plages, ô très subtil bonheur!
Et tes caps que l'on découvre avec ivresse...
Sénégal regretté... je revois ces splendeurs.

Philippe BELAT
Dakar 1985

En publiant ce beau poème de notre jeune ami, nous tenons
à le féliciter pour avoir été admis aux examens de Droit avec
la mention Bien.
Philippe Belat a fait son service militaire à Dakar. Il est le petit-
fils de notre "poète" Paul Bellat.

L'ALGERIE

Voilé de blanc est ton visage
comme ton rivage.
Ton ciel est sans nuage
et pourtant tu as des ramages
sur ce sol qui est ton panache
les senteurs de tes nuits enchantées
ou s'exhalent les parfums de l'été
jardins de jasmin, d'orangers et de grenadiers
tu ne me quittes plus qu'en regret.
Camus, Pouillon, Sénac et Baya
ont fait de toi
la déesse, la fée ou la fatma
et les sultans entendant les chants
au soir du Ramadan
quand une hirondelle s'envole
et des sables jaillit le pétrole
même le cœur le plus racorni
ne partira sans te voir auparavant une dernière nuit.

VICENTE Henri, Michel
7 bis, allée de l'Escaut
37100 COURS O2 - INDRE ET LOIRE



CHAPEAU-CLIQUE

par Aimé MOLINES, 14 bis, rue Villeneuve - 81500 LAVAU - Tél. 63.58.03.75

Avec ma future en famille,
Je m'étais rendu ce soir là
En habit de gala, gants jonquilles
Au théâtre de l'opéra

Je m'étais pour la circonstance
Acheté chez mon chapelier
Un superbe chapeau clique
Aussi, ne voulais-je le quitter

Pendant le premier acte,
Je fus charmant,
Mais voilà soudain que pendant l'entr'acte,
Je fus pris d'un besoin pressant

Vite j'allais trouver une ouvreuse
Et la priais de m'indiquer l'endroit
Elle me répond de sa voix langoureuse
C'est la petite porte du côté droit

J'entre, je dépose mes gants,
Puis... n'insistons pas
Lorsque je revins, ma future me dit
D'où venez-vous?

Récité par Aimé MOLINES, ce 14 Juillet à MARSSAC... et cela en souvenir de son père qui souvent l'avait récité avant 1945 à TIARET et après 1945 à SIDI-BEL-ABBES. Mon père Sylvain LAMASSOURRE aussi connaissait ce "poème" et les Tlemceniens avant 1926, puis les Bel-Abbésiens après 1926 l'ont entendu. Pour l'histoire, ce poème, date de la guerre 1914-1918 et c'était

Je viens de regarder l'heure
Et vous apporter quelque chose de doux
Là-dessus, je sors une boîte de pralines
Que j'eu soin de prendre en passant

A ce moment, je vois de ma future rougir,
Les joues divines et, se penchant
Vers sa mère lui dire
Quelque chose doucement

La mère se penche vers le père
Qui s'met à rire en m'regardant
Aurais-je une casserole au derrière
En ce cas, ils feraient mieux de me l'ôter

Je regarde par dessus mon épaule,
Non ce n'est pas ça
Mais, ma future regarde d'un air assez drôle
Ce que j'ai l'air de porter sous le bras

Au même instant du même côté, mon oeil se braque
Et, je m'aperçois, nom d'un poney,
Qu'au lieu d'avoir mon chapeau clique,
J'avais le couvercle des cabinets.

à VERDUN qu'un artiste parisien du théâtre aux armées l'avait "lu" pour la première fois. Donc si vous l'avez entendu dans vos familles, c'est sûrement que chez vous, vous aviez un ancien de VERDUN.

J.P. LAMASSOURRE

UNIS PAR DIEU ET LA REPUBLIQUE

23 AOUT 1986 - Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Mademoiselle Geneviève VALVERDE, avec Monsieur Richard PAVIA, célébré à HYERES. Monsieur Richard PAVIA est le fils de M. et Mme Ernest PAVIA, Directeur de HYERES-PLASTIQUES; Zone Industrielle St-Martin - HYERES - Tél. 94.57.74.85. (KHEMIA et J.P. LAMASSOURRE, présentent leurs sincères félicitations aux parents et souhaitent joie et bonheur aux nouveaux époux).

11 OCTOBRE 1986 - M. et Mme RIOS Gaspard, M. et Mme RIOS Louis, de SIDI-BEL-ABBES (Algérie); ont la joie de vous faire part du mariage de leur petite-fille et fille Véronique RIOS avec Robert BOUHBER, petit-fils et fils de M. et Mme Julien BOUHBER, M. et Mme Jacques BOUHBER de BONE (Algérie). Le mariage a été célébré à 17 heures, le 11 Octobre 1986 en l'Eglise de RILLIEUX LA PAPE (Rhône). M. et Mme RIOS Gaspard 49, rue P. Peysel - 69300 CALUIRE.

NAISSANCES

10 MAI 1986 - AMELIE a la joie d'annoncer la naissance de sa petite soeur MARYLENE à TOURS. "Mon père est VICENTE Emile de BEL-ABBES, ma mère Marie, Alice SILVANO, de CADOICO (Portugal). Mon grand-père est VICENTE Emile, Gaspard, ex: 17, rue du Père de Foucauld (150 mètres face l'école Voltaire, Bar VINCENT point du Jour et place Beraguas. Ma grand-mère, VERDU Marie de PARMENTIER". (Tél. 47.05.73.41).

23 MAI 1986 - M. Emilien CAPEL et son épouse Emilie née TALENS, ont la joie de vous annoncer la naissance de FLORIAN, chez leur fille BERNADETTE, ils sont très heureux d'être Papi et Mamie de nouveau. (Amitiés à tous les Bel-Abbésiens et amis de la Plaine de la MEKKERA). M. et Mme Emilien CAPEL 28, rue du Vivier - 85100 LE CHATEAU D'OLONNE. (Tél. 51.32.21.72).

1986 - M. et Mme Georges DEBIE-BALMELLI ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur petite-fille MARION, après CYRIL, CEDRIC, ADRIEN et MAXIME. C'est pour eux une très grande joie. (Mon cher Georges, reçoit ainsi que les tiens, nos vœux de bonheur et félicitations aux parents et grands-parents, de la part des Anciens Scouts et Rhin et Danube de BEL-ABBES).

21 SEPTEMBRE 1986 - SOPHIE et AURELIE sont heureuses de vous annoncer la naissance de leur petit frère MATHIAS à TOULOUSE. MATHIAS est le petit-fils de M. et Mme VIVES, autrefois domiciliés 19, rue Littre à SIDI-BEL-ABBES. Leur trois filles ont épousé trois frères originaires d'ALGER. Ainsi, il y a maintenant huit "double" cousins: OLIVIER, INGRID, BEATRICE, ELISE, SOPHIE, AURELIE, ELODIE et MATHIAS. Toute la famille adresse un bonjour amical aux lecteurs de KHEMIA. (Michèle et André WINCKEL 3, allée Guy de Maupassant - 95100 ARGENTEUIL).

12 SEPTEMBRE 1986 - FLAVIE a la joie de vous annoncer la naissance de sa petite soeur LAUREEN, fille de Nicole et Serge PUGA, et petite-fille de M. et Mme PUGA Joseph de SIDI-BEL-ABBES. (M. PUGA Joseph 3, Les Craies-Tauxigny - 37310 REIGNAC SUR INDRE. (félicitations et vœux de bonheur de la part de KHEMIA et LAMASSOURRE J.P.).

NOCES D'OR

1er NOVEMBRE 1986 - Les KHEMIENS (anciens d'ALGER et d'ORLEANSVILLE). M. et Mme Alexandre FRIBURGER (cousins de mon épouse Lucette ANTOINE), ont fêté leur Noces d'Or (50 ans de mariage). Ils s'étaient unis le 22 Octobre 1986 à ALGER, en l'Eglise St Charles de l'Agha. Ce fut une agréable journée de retrouvailles en famille (plus de cinquante convives). Bravo et voeux de bonheur.



NOCE D'OR : M Elie BENSALD et Fortunée (deux figures BEL ABBE-SIENNES fêtant leurs NOCES D'OR en ISRAEL à NATANYA avec leurs 5 enfants et 13 petits enfants le 14 OCTOBRE 1986. (voeux de bonheur de tous les KHEMIENS) et de JP Lamassourre.



RECHERCHES

M. LLEDO Guy 78, avenue de la Plaine - 74000 ANNECY, recherche pour généalogie, tous renseignements d'Etat Civil sur les familles LLEDO et AVELLAN de SIDI-BEL-ABBES (1850-1962). Cher Bel-Abbésiens, je me permets de vous donner l'adresse de l'Association: GENEALOGIE ALGERIE, MAROC, TUNISIE 1418, avenue de Draguignan Z.I. Toulon-Est - 83087 TOULON Cedex: Présidente Mme Nadine CARBONEL.

Madame Laurent SCHLOSSER 26, rue Mozart, Bât. B - 87000 LIMOGES, qui a habité la maison de Madame CHAPUIS en CORSE, serait heureuse d'avoir des nouvelles de M. Jean-Paul CHAPUIS.

M. François ARAVIT 14, Square des Sports - 95500 GONESSE, serait très heureux d'avoir des nouvelles de ses anciens professeurs des années 1950 et 1956 de l'Ecole Gaston Julia du Maconnais à SIDI-BEL-ABBES: de M. JULIA en 1950; de Mlle Monique DJIAN (CM 1 ou 2 en 1956-1957). Merci de tout coeur à KHEMIA.

M. MAURIN Albert, l'Everest 16, rue Verdi - 06000 NICE, recherche photos ou négatif sur "Lever de Couleurs" dans la cour de l'Ecole de SONIS.

REMERCIEMENTS - Mme Lucie CSONKA, née AGUILA, remercie le journal KHEMIA et les personnes qui lui ont permis de retrouver Loïsette BREMONT, et d'avoir eu la joie de la savoir heureuse. Elle est chez sa fille et ne manque de rien. Encore merci à KHEMIA et à vous tous.
Mme Lucie CSONKA, 107, rue Negreneys, App. 220 - 31200 TOULOUSE.

NOCES D'ARGENT

M. et Mme Yves FERRARIS ont fêté leur Noce d'Argent, (25 ans de mariage). Ils furent les premiers mariés de l'Eglise de FATIMA (Mameion) par l'Abbé DELMAS. Souvenirs... souvenirs...

104 ANS

"NOTRE PLUS ANCIEN BEL-ABBESIENS"

Monsieur Charles OTTO BUHRER, ex garagiste à SIDI-BEL-ABBES, vient de fêter ses 104 ans, auprès de ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants, à STRASBOURG 8, rue d'Orbey. (félicitations et voeux de bonheur de la part de KHEMIA et des Bel-Abbésiens).

ILS S'INSTALLENT

AOÛT 1986 - Le Docteur Richard PEREZ, Cardiologue, ancien Interne des Hopitaux de MONTPELLIER, s'installe à GANGES 14, Plan de l'Ormeau - 34190.

Il est le petit-fils de M. et Mme PEREZ Antoine 8, rue Pélissier, faubourg Thiers, et de M. et Mme Eugène HOCHÉ, Bar THIERS, faubourg Thiers à SIDI-BEL-ABBES, et le fils de M. et Mme PEREZ Antoine. (tous nos voeux de réussite: KHEMIA).

DISTINCTIONS - DECORATIONS COURTOISIE FRANCAISE

Madame MURIEL et ses deux filles ont eu le grand plaisir de se voir décernées par la COUTOISIE FRANCAISE, le Diplôme d'Honneur avec Médaille de Bronze à Céline et Yvette. Et Médaille d'Argent avec Diplôme d'Honneur à leur maman. Mme MURIEL 97, boulevard Jean Berha, entrée E - 06100 NICE. (Recevez chère Madame pour vous et vos deux filles, les plus chaleureuses félicitations du Rédacteur en Chef de la KHEMIA et des Khémiens).

RETROUVAILLES HEUREUSES (à la suite de l'avis de recherches de Mme Renée CHAMPEIMOND 8, impasse Vivaldi - 30000 NIMES, paru sur KHEMIA N-f8- 3 page 14)

"Madame PLAISANT Marie, née VISCAINO de SIDI-BEL-ABBES et domiciliée à SALLESPISE 64300 ORTHEZ. Remercie le journal KHEMIA pour l'avis de recherche lancé par Mme CHAMPEIMOND Renée avec sa photo militaire, et qui lui a donné satisfaction. Je remercie également ma soeur, épouse OLIVIER Emile (de la Callé del Sol), Léonie BRUNET du Point du Jour, habitant MEAUX, et soeur Sylviane GONZALES des Dames Africaines d'ORTHEZ, qui m' a remi le journal KHEMIA.

J'ai eu Mme CHAMPEIMOND au téléphone et avons pris rendez-vous à NIMES. Je tiens à signaler que ma soeur jumelle Françoise est bien vivante et qu'elle habite MERIGNAC.

Amitiés aux ex "Merlinettes" d'ORAN et d'ALGER et aux anciens du 805e Bataillon Transmissions d'HUSSEIN-DEY, ainsi qu'à M. LAMASSOURRE que nous avons connu par l'intermédiaire de la famille DOUSSET Albert, lorsqu'il habitait BAYONNE.

Sincères amitiés à tous les Bel-Abbésiens et Bel-Abbésiennes. Madame PLAISANT-VISCAINO.

(Merci chère Madame de votre lettre personnelle: J.P. L.).

RETROUVAILLES HEUREUSES (suite)

Merci, d'avoir dans votre N-f8- du 20 Septembre 1986, imprimé ma photo dans votre rubrique "Recherches". Cela m'a permis de retrouver mes deux amies, nous vivions toutes trois, très près les unes des autres sans le savoir, l'une habite BORDEAUX, ville où j'ai habité longtemps et où je vais encore très souvent, l'autre, habite ORTHEZ, mais viens très souvent à NIMES, peut être nous sommes nous rencontrées plusieurs fois sans nous reconnaître. Merci, mille fois, merci, merci de tout coeur... (Une fois de plus, KHEMIA est "heureuse" d'avoir permis de telles retrouvailles).

Mme Renée CHAMPEIMOND, 107, impasse Vivaldi - 30000 NIMES SUD.



ILS NOUS ONT QUITTES



(liste "oubliée" des numéros 2 et 3 de KHEMIA, avec mes excuses auprès de ces familles. LAMASSOURRE).

19 FEVRIER 1986 - Monsieur François BOTELLA, ancien Veilleur de Nuit au "PRINTANIA", ses enfants Conception (Veuve IBANEZ), François, Roland et Eugène et leurs familles, ont la douleur de vous faire part du décès de leur regrettée épouse et mère: Madame BOTELLA Maria, Angustias, née HERNANDEZ, décédée à VALENCE 26000.
(Monsieur BOTELLA François 211, rue Faventines - 26000 VALENCE).

Liste au 15 Novembre 1986.

17 SEPTEMBRE 1986 - Madame MOLINIER née HOCHÉ Arlette de SIDI-BEL-ABBES, 20 chemin du Trou Rouge à 78200 MAGNANVILLE, a la douleur de vous faire part du décès de son époux MOLINIER Henri, 52 ans de MONTAGNAC (TLEMCEN). Brigadier-Chef de Police à MANTES LA JOLIE.
(Recevez, Chère Madame, ainsi que tous les vôtres nos condoléances les plus sincères de la part de KHEMIA et LAMASSOURRE).

17 NOVEMBRE 1986 - M. Henri JOUVERT et Mme née Marie-Louise REQUENA 10, chemin de la Pinède JACOU - 34170 CASTELNAU le LEZ, ont la tristesse de vous faire part du décès, à l'âge de 89 ans, de Mme Vve REQUENA Antoinette qui a habité 31, rue du Soleil à SIDI-BEL-ABBES. Ses enfants, petits-enfants, sa famille et ses amis l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure à VILLALBE - 11000 CARCASSONNE.

19 SEPTEMBRE 1986 - La famille de Madame Genevieve Jean BASTIEN-THIRY et ses amis, vous ont invités à participer, ou à vous unir par la prière à la Messe de Requiem qui a été dite: le Vendredi 19 Septembre à 18 heures 30, en l'Eglise Saint-Nicolas du Chardonnet, PARIS (5e), pour le repos de l'âme de Madame Genevieve Jean BASTIEN-THIRY, décédée le 19 Août 1986.
(Cercle Jean Bastien-Thiry, B.P. 4 - 91570 BIEVRES).

OCTOBRE 1986 - SIDI-BEL-ABBES, PRUDON, MONTPELLIER. M. Robert DUBREUIL et Madame née Colette THIERY, Mademoiselle Jocelyne THIERY, MARC, GILLES et SOPHIE, leurs enfants, vous font part du décès de Madame Veuve Marcel THIERY, de SIDI-BEL-ABBES à l'âge de 80 ans, chez sa fille JOCELINE.
(Le Galilé A. 187, avenue du Major Flandre - 34100 MONTPELLIER).

OCTOBRE 1986 - Notre ami l'Abbé Vincent PERUFFO - 81150 MARSSAC sur TARN - Tél. 63.55.40.28, vient de perdre sa chère tante Thérèse, à l'âge de 88 ans. Après avoir beaucoup souffert pendant plus d'un an et demi. (Au nom de KHEMIA et en mon personnel, mon cher Vincent, je te présente nos condoléances les plus sincères et nous prions pour elle et toi même. J.P. L.).

5 MAI 1986 - Les enfants de Vincent JURADO et leurs familles vous font part du décès de leur père, frère, oncle à l'âge de 84 ans. Il est décédé chez une de ses filles, M. et Mme ESCANDEL Joseph 18, rue de l'Aubépine à VILLENEUVE TOLOSANE 31270. Enterré à MURET, à côté de sa regrettée et chère épouse née Berthe MOLLA, décédée en 1981.
Très connu à SIDI-BEL-ABBES, ancien laitier à domicile (Pont Peri, vallée des Jardins).

13 OCTOBRE 1986 - Presque un an après la disparition de notre cher ami Joseph BERARD, la famille BERARD-GONZALVEZ a été encore éprouvée. M. et Mme Emile GONZALVEZ (Janine BERARD), vous font part du décès de Madame Emilie GONZALVEZ, survenue à TOURCOING, et qui nous a quitté, munie des Sacraments de l'Eglise (7, avenue du Corail - 13008 MARSEILLE - Tél. 91.73.77.49). Madame Emilie GONZALVEZ était la mère de M. Emile GONZALVEZ, Commissaire Divisionnaire à MARSEILLE, et gendre de Joseph BERARD (ex-rédacteur en chef de KHEMIA de 1979 à 1985). Mme Emilie GONZALVEZ était, elle Oranaise. Elle était très connue à ORAN où elle exerçait, 13, Rue Lamartine (face au marché Michelet), la profession de sage-femme. Après l'indépendance, elle s'était retirée à PLAISANCE du TOUCHÉ, près de TOULOUSE.

15 OCTOBRE 1986 - Madame GIL Antoine, née Adolphine PERE-Set ses enfants, le Docteur GIL Antoine, ses frères et soeurs, vous annoncent le décès de son époux et de leur père GIL Antoine, employé à la S.N.C.F.A. (atelier) de SIDI-BEL-ABBES et de la gare de LIMOGES, âgé de 63 ans. M. GIL était le frère de Mme MUNOZ Marie, née GIL. (Adresse à SIDI-BEL-ABBES: 90, avenue Kléber), adresse actuelle: 98, rue Victor Thuillat - 87100 LIMOGES.

25 AOUT 1986 - Décès de Madame Veuve Ignace SEGURA, née Jeanne GARCIA, à l'âge de 92 ans, de TASSIN et RABAT, chez sa fille Emilienne SEGURA 45, Square du Nord - 95500 LES GONESSES. M. et Mme Pierre FLORES, née Germaine SEGURA 3, place du Dr Roux - 41000 BLOIS. M. et Mme Roger SEGURA 6, allée des Helvettes - 91300 MASSY.

JUILLET 1985 et NOVEMBRE 1986 - Mme GRANERO épouse BISCAINO Eugénie, rue Richelieu de SIDI-BEL-ABBES, femme de charge à l'Ecole Gaston Julia, est décédée le 27 Juillet 1985 à MARIIGNANE, M. François BISCAINO de SIDI-BEL-ABBES, faubourg Marabout, est décédé le 5 Novembre 1986 à MARIIGNANE, sa fille Gisèle GRANERO de SIDI-BEL-ABBES, vous fait part aussi du deuil de son mari Raphaël QUADRADO, décédé le 9 Décembre 1985, de la rue du Soleil, M. QUADRADO a été en Algérie, responsable du garage de M. J.-Pierre LAMASSOURRE (face à la Légion Etrangère).
(Mme Veuve QUADRADO Gisèle, Bt D3 - Les Vignettes, VITROLLES, rue Louis Blériot.

De BEL-ABBES et de partout

Anciens Scouts d'Oranie
Président: René PAYA, 5, rue Buffon, Les Cèdres-Malissol - 38200
VIENNE

LA B.A. DE NOEL 1986

Notre Vice-Président, Jean-Pierre LAMASSOURRE avait proposé lors de l'Assemblée Générale de 1984 à Santa-Cruz, qu'une B.A. de Noël soit destinée à nos chers "petits vieux", que nous avons laissés en Oranie pour y vivre et mourir car ils voulaient reposer en cette Terre pour l'éternité. Beaucoup de ces personnes âgées sont au seuil de la pauvreté, et certains de nos "vieux" sont au seuil de la misère.

Jusqu'à l'année dernière il y avait quelques religieuses Trinitaires qui les assistaient et leur apportaient une certaine aide matérielle avec le réconfort de leurs visites fréquentes. Mais la dernière Religieuse Trinitaire, Soeur DESIRE, a quitté ORAN le 18 Octobre 1985 pour repartir presque aussitôt en mission en COLOMBIE. La réalisation de cette B.A. de Noël en faveur de nos chers "petits vieux" présentait donc une difficulté majeure pour sa réalisation. En effet, comment faire remettre en mains propres le produit de vos offrandes? C'est Soeur Reine-Marie (cheftaine PLANCHON Mauricette de la 2e Bel-Abbès), actuellement Supérieure générale de la Congrégation des Religieuses Trinitaires qui nous a proposé son aide et nous a assurés que la B.A. de Noël irait à leurs destinataires.

Voici un extrait de la lettre que Soeur Reine-Marie nous a adressé:

"...Merci pour votre lettre et les échos que vous me donnez de votre rencontre de Pentecôte à Santa-Cruz. Je vous envoie ce mot rapide pour vous assurer de mon aide quand viendra le moment de la B.A. de Noël. Par l'intermédiaire d'un Père Blanc qui travaillait avec soeur Désiré à ORAN, vos dons iront directement aux personnes âgées restées en Oranie... Priez

pour mon voyage à Madagascar du 15 Juillet au 15 Août. Bien fraternellement à tous".

Cette B.A. est donc devenu possible grâce au grand coeur de Soeur Reine-Marie que nous remercions ici très sincèrement. C'est une B.A. qui nous tient particulièrement à coeur puisqu'il s'agit pour nous de donner un peu de joie à nos "chers petits vieux" le jour de Noël... quelques cigarettes, des denrées pour confectionner un petit repas de fête, une bonne bouteille... peut-être aussi une paire d'espadrilles, une casquette... ou des lunettes pour des yeux qui ne peuvent plu lire.

Soyons généreux pour nos chers "petits vieux" qui n'ont pas voulu venir en France pour passer leurs dernières années dans un hospice de vieillards... et y mourir. Qu'ils sachent que nous pensons à eux, que nous prions pour eux et que nous les aimons, pour ce qu'ils sont, pour ce qu'ils représentent pour nous. Nous ne pouvons pas... nous ne devons pas les décevoir. Vous pouvez, dès maintenant, envoyez vos offrandes sous forme de chèques à notre ami René PAYA, 5, rue Buffon "Les Cèdres" MALISSOL - 38200 VIENNE, qui se chargera de grouper les sommes recueillies et de les faire parvenir à nos "chers petits vieux" par l'intermédiaire de Soeur Reine-Marie. Un grand merci à vous tous (et toutes) pour votre gentillesse et pour votre générosité jamais lassée. Il y aurait 80 petits vieux environ susceptibles de bénéficier de notre B.A. de Noël. Pour que chacun puisse recevoir environ 300 Francs, il faudrait recueillir 24.000 Francs. Nous y parviendrons, Notre-Dame nous aidera.

Le Serpent Siffleur.

POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNEE: Offrez l'Embleme des Pieds Noirs: Peinture à la main, sur porcelaine de Limoges. S'adresser à Madame Marie-Jeanne KAIM 125, rue François de Sourdis - 33000 BORDEAUX - Tél. 56.96.44.86.

SALAN - BOUALEM - BIDAULT

Merci, Monsieur le Maire de MARGNANE 13700, pour l'inauguration des rues, le Lundi 25 Août 1986.

En 1962, Jean RUEDA, Agent d'Assurances l'UNION à SIDI-BEL-ABBES, s'installe avec sa famille à MARGNANE, où il poursuit sa carrière jusqu'à la retraite en 1979.

Depuis, Président de l'ANFANOMA locale il se consacre aux Rapatriés de MARGNANE pour animer sorties et réunions amicales, ce qui le mène à demander à la Municipalité de MARGNANE, dont le Maire Laurent DELEUIL a tant oeuvré pour accueillir notre communauté en détresse en 62, la dénomination d'une avenue de MARGNANE en mémoire du Général Raoul SALAN, aidé en cela par les adjoints et conseillers municipaux dont son fils Jean-Pierre RUEDA, Adjoint au Maire depuis trois mandats ainsi que Gilbert ROMA.

Le 25 Août 1986, MARGNANE "la Tricolore" a ainsi inauguré le même jour trois voies en l'honneur de la mémoire des trois prestigieux défenseurs de l'ALGERIE FRANCAISE.

Le Général Raoul SALAN

Le Bachaga SAID BOUALEM

Monsieur Georges BIDAULT

en présence de Victor SALAN, fils du Général et ALI BOUALEM, fils du BACHAGA.

Jean RUEDA, est aidé dans sa participation à la vie des Rapatriés de MARGNANE par son fils Jean-Pierre, adjoint au Maire, Professeur dans un Collège de la ville, Président du Club Nautique qu'il a créé, il y a plus de 18 ans, représentant communal de la Prévention Routière, marié et père de trois enfants. (M. Jean RUEDA, 13, rue Général Laperrine, Parc Hélène Boucher - 13700 MARGNANE - 42.77.25.75.

PAYRI Yves - Le Caleseraigne, Bât. 2, rue Verdière, Jas de Bouffan - 13100 AIX EN PROVENCE.

"Je suis de MERCIER-LACOMBE, marié à Ginette CASALEGNO (fille de notre cher et regretté Directeur du Théâtre de SIDI-BEL-ABBES). J'ai eu trois enfants, dont deux filles: Michèle et Hélène et un fils Philippe. (Les filles sont nées à BEL-ABBES, donc Pieds Noirs et le fils né à AIX EN PROVENCE, donc "Patosse". Après moults pérégrinations, déboires, peines et joies, me voilà à la retraite mais j'ai beaucoup de soucis pour tous nos jeunes qui ne voient pas les dangers qui les menacent dans ce pays magnifique qui se laisse envahir, à la vitesse grand V, par la "lie" de nombreux autres pays"...

ANCIENS DE LAPERRINE-SIDI-BEL-ABBES - Notre prochaine réunion est prévue les 20 et 21 Juin 1987 à CASTERA-VERDUZAN dans le GERS.

Une lettre parviendra (ou est déjà parvenue) aux participants de l'an passé, avec mission à chacun de la répercuter sur d'éventuels oubliés ou de nouveaux venus.

Répondez rapidement et merci à tous.

R. GARLAND, Y. BLACHON, P. RUMEAU.

(R. GARLAND 8, chemin de la Source, Bois du Moulin - 33610 CESTAS).

(Chers Amis, la KHEMIA se chargera plusieurs fois jusqu'en JUIN de "passer" cette invitation).

Père Maurice AVRIL - Notre-Dame de SALERANS - 05300 LARAGNE - Tél. 9 à SALERANS.

"Je suis Oranais, comme ma soeur ainée, mais mes deux autres soeurs sont nées à SIDI-BEL-ABBES. Nous habitons avenue Kléber au Faubourg Perrin. Mon père aveugle, exerçait son professorat de Musique.

...Ici notre Chapelle N.D. de SALERANSa le grand privilège de posséder en son clocher une Cloche de SIDI-BEL-ABBES, amenée par le cher Chanoine VALLARINO".

(Merci mon Père de cette gentille lettre, pouvez-vous me donner plus de précisions sur cette cloche et si possible une photo de l'inauguration ou de votre clocher actuel).

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE LA TLEMCENIENNE - 11-12 OCTOBRE 1986

Les Tlemceniens à Sète

La Maison Familiale du Lazaret à Sète a accueilli les 11 et 12 Octobre 1986 le second Rassemblement National important de Tlemceniens.

Arrivés dans l'après-midi de samedi, de Paris Nantes, Pau, Nîmes, Nice, Toulon, Toulouse, Tarbes, Montpellier, Carcassonne, Perpignan etc..., encore plus nombreux qu'en 85, ils ont largement profité de ce week-end pour ouvrir les portes du souvenir mais aussi pour reprendre contact avec leurs amis dispersés. Le repas du soir a réuni 212 participants qui se sont ensuite dirigés soit vers la salle où se projetait une vidéo-cassette sur le voyage en Oranie du beau-fils de Monsieur Malan, soit vers la salle des fêtes où un orchestre local réputé faisait tourner les danseurs jusqu'à minuit.

Dimanche matin, après un petit-déjeuner reconstituant, chacun s'est acheminé vers la salle où s'est déroulée l'Assemblée Générale, égayée par les dessins de pieds-noirs préparés par Guy Rabastens et qui évoquaient des noms de Tlemcen quelque peu oubliés: les quartiers, les monuments, les rues etc... Devant une nombreuse assistance, le doyen Monsieur Lionel

Paoliéri ouvre la séance. Une minute de silence s'égrène à la mémoire de tous les disparus chers aux Tlemceniens.

Le Président annonce le décès de deux adhérents: Monsieur Serge Klein, Madame Pellerin (Marie Lassiéra); il remercie chacun de sa participation au rassemblement ainsi que les membres si actifs des bureaux de Toulouse et Montpellier.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 6.10.85 est lu par la secrétaire.

Le Président passe la parole à Georges Lerat qui présente l'équipe de Toulouse (Valère Catala, Louis Courette, René Fournier, Jean Garcia, Elyett Scharffe), et exprime sa satisfaction après la réussite de la réunion de Castenet-Tolosan, le 13 Avril 1986. Il propose la date de la prochaine réunion le 26 Avril 1987. C'est au tour de l'équipe de Montpellier (André Achard, Ginette Cochet, Roger Houvert, Annie Navarra, Guy Rabastens), représentée par Paule Lacoste qui s'estime très satisfaite après le repas-couscous très réussi au Marché-Gare de Montpellier, le 8 Juin 1986 et prévoit qu'une rencontre aura lieu le deuxième samedi de chaque mois, vers 15 heures, chez Madame Baudry (Marie-Jeanne Catala).

Composition du BUREAU NATIONAL:

Présidents d'Honneur : Marius MARTIN de BEZIERS, Lionel PAOLIERI de TOULON, Jacques RABASSE de PARIS,
Président : Loulou NICAISE de PERPIGNAN,
Vices-Présidents : Joseph COLOMERA de BOURG EN BRESSE, Georges LERAT de CASTRES,
Trésorier : Marc ALBARAZIN de CANNET EN ROUSSILLON,
Trésorier-Adjoint : Gilbert RICHAUD de PERPIGNAN,
Secrétaire : Janine NICAISE de PERPIGNAN,
Secrétaire-Adjointe : Michèle ALBARAZIN de CANET EN ROUSSILLON,
Commissaires aux comptes: Paul LICHTENSTEIN de SETE, Raymond RESPAUD de CABESTANY.

D'autres informations sont données:

- Un voyage à Tlemcen proposé par Guy Rabastens.
- Une proposition pour la sauvegarde des cimetières français en Algérie.
- Pour les anciens joueurs de l'USFAT, leur ancien capitaine Paul Lichtenstein nous fait part de sa déception et de celle de Jacques Bénichou qui n'ont pu retrouver que trois anciens joueurs malgré un appel dans la presse.

Après un repas copieux et appétissant qui a réuni dans trois salles, 303 convives, c'est de nouveau la recherche des amis, les dernières confidences, les derniers adieux un peu nostalgiques sous un ciel nuageux et un peu triste.

A l'année prochaine! Inch' Allah!

Abbé BERTAINA - Rue du Château, BRAX - 31490 LEGUEVIN - Tél. 61.85.61.24.

TERRE SAINTE... TERRE SAINTE.

Qui n'a rêvé un jour d'aller dans ce pays béni où ont vécu les Patriarches, les Rois, les Prophètes et surtout le CHRIST JESUS avec sa sainte MERE?

Réalisez votre rêve aux meilleures conditions, VACANCES DE CARNAVAL, du 21 au 28 FEVRIER 1987.

Marcher sur les pas du Seigneur en allant voir GETHSEMANI, puis le LITHOSTROTOS, le SAINT-SEPULCRE... Visiter la tombe d'ABRAHAM sur le plateau l'HEBRON, aller sur lieux du premier miracle à CANA, gravir le THABOR où il fut transfiguré, sans oublier la MER MORTE, QUMRAM... C'est MERVEILLEUX!

Prix tout compris depuis TOULOUSE: 5.200 Francs
Possibilité de partir de NARBONNE, MONTPELLIER, NIMES, MARSEILLES.

"ASSOCIATION PADRE PIO" 138, rue de Cugnax - 31300 TOULOUSE - Tél. 61.86.61.24 - 61.81.64.35.

VOYAGE SOUVENIR EN ORANIE - VACANCES DE PRINTEMPS
18 AVRIL - 25 AVRIL 1987

EXCURSIONS: ORAN, SIDI-BEL-ABBES, ARZEU, MOSTAGANEM, TLEMCEN.

Pour tous renseignements: Mme Gisèle FERRARIS 2, rue de Rouen - 64140 BILLERE - Tél. 59.32.79.53.

M. Joseph PUGA - 3, Les Craies, TAUXIGNY - 37310 REIGNAC SUR INDRE.

"Sur la photo prise lors du Bal des Anciens des Ecoles d'Agricultures, parmi les danseurs, ma belle-mère disparue depuis deux ans, aurait eu le plaisir de voir Mme CHAPUIS Remy qui, pour elle était CATHY.

"Mon petit-fils SYLVAIN, a dessiné, plutôt reproduit l'écusson du Club Sportif l'ASBA. Je pense que cela ferait grand plaisir à d'anciens sportifs de voir la reproduction de ce petit écusson".

(Oui mon cher PUGA, en plus du Foot, l'ASBA-CFA avait une équipe de Volley-Ball, Championne d'Afrique du Nord avec:

MARTINI, CAYELA, ARRIGONI, RAUQUES, GUALLARDO, et combien d'autres dont les noms s'estompent dans ma mémoire, un des Vice-Président est à DRAGUIGNAN: ASENSIO Jean, j'étais moi-même Président. Meilleur souvenir et amitiés à tous: joueurs et dirigeants).

ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES DE FRANCE - Il est fait appel à la Constitution d'ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES DES RAPATRIES dans tous les départements d'accueil: GARD, HERAULT, AUDE, VAR, etc... etc... afin de reconnaître notre FOI et notre FORCE: Commandant MARTIN, Confédération Nationale des A.F.C. de FRANCE.

A SAINT-ETIENNE, DEUX EVENEMENTS IMPORTANTS

Le premier, s'est déroulé, comme tous les ans, le Dimanche 26 Octobre, il s'agissait de l'Assemblée Générale de l'Amicale des Pieds Noirs de la Loire. La réunion proprement dite s'est déroulée au local 3, rue Coraly-Royet. Le repas eut lieu dans la Salle des Fêtes de la Mairie de VILLARS, louée à notre Amicale, à cette occasion. Elle a réuni 130 participants. Après le repas, la salle fut dégagée en partie pour permettre aux jeunes et moins jeunes de danser et de s'amuser sous la direction d'un animateur.

Le deuxième a eu lieu le Samedi 1er Novembre au cimetière Saint-Roch à SAINT-ETIENNE, il s'agissait de l'inauguration par les autorités locales et départementales de la STELE des RAPATRIES. Conçue il y a un an, par un Comité de la STELE, avec la collaboration et la participation de la Mairie, du Conseil Général et de l'Amicale des Pieds Noirs, nous avons réussi à ériger cette stèle dans un délai de un an. Elle représente une colonne de 4 mètres de haut, prismatique, brisée à son extrémité supérieure. C'est du granit, donc elle résistera aux intempéries. Sur la face Sud est portée la mention suivante: "Les RAPATRIES à leurs morts laissés en AFRIQUE du NORD". Sous son aspect simple elle représente pour les rapatriés un véritable symbole, toutes confessions confondues.

(Docteur Robert LACHEZE 72, rue des Docteurs Charcot - Tél. 77.57.23.01. - 42000 SAINT-ETIENNE).

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIE X - 1, route de Pau - 65100 LOURDES. REFUGE ABRI DE L'AMITIE.

AMICALE DES ABBESIENS du SUD-OUEST - 1, rue des Saules - 31240 L'UNION.

"Nous vous informons que nous organisons pour la première fois, le 31 Décembre 1986, un réveillon dansant au "Château de Bruguières. Tél. d'urgence: 61.74.33.39 ou 61.74.33.42".
"Notre Président: Jacques PERLES a parcouru en courant le trajet TOULOUSE-MARSEILLE, du Samedi 20 Septembre à 1 heure du matin à 15 heures le Mardi 23 Septembre. Cette distance a été couverte uniquement pour le plaisir du sport, et, c'est en solitaire qu'il a réalisé cette performance. Bravo mon cher PERLES!!"

LES AMIS DE PAUL DEROULEDE - BP 1446.B 1420-BRAINE L'ALLEUD BELGIQUE.

CERCLE D'INFORMATION CIVIQUE ET SOCIALE - 232, boul. Saint-Germain - 75007 PARIS.

CERCLE JEAN-BASTIEN THIRY - BP 4 - 91570 BIEVRES.

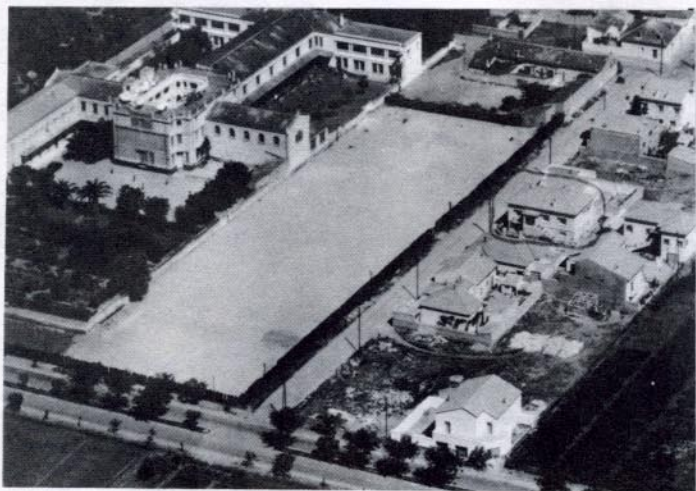
ASSOCIATION PADRE PIO - 138, rue de Cugnaux - 31300 TOULOUSE.

CENTRE DE DOCUMENTATION HISTORIQUE SUR L'ALGERIE C.D.H.A. - 7, rue Pierre Girard - 75019 PARIS.

COMITE D'ORGANISATION DES JOURNEES NATIONALES DES FRANCAIS D'AFN ET D'OUTRE-MER - 67, rue Léon Bocquet - 94100 ST-MAUR.

COMITE CHRETIENNE SOLIDARITE - La deuxième journée provençale d'amitié française et chrétienne, a eu lieu le Dimanche 19 Octobre 1986 à TOULON.

ASSOCIATION DES ANCIENS DEPORTES ET INTERNES DE SAINT-MAURICE L'ARDOISE et de leurs AMIS - 26, rue Saint-Joseph - 75002 PARIS.



Vue aérienne de l'ECOLE de SONIS, la Chapelle, le terrain de Foot, sur la droite les "villa": RAVAUX - DOUSSET - CARMONA - RAPINAT (dont votre Rédacteur en Chef était locataire en septembre 1962 lorsqu'il a été enlevé par le FLN!!!!!!) du 2 au 13 septembre.



"VOTRE" Mairie que tant de MAIRES avant 1962 avaient aimée plus qu'eux même.



Vue aérienne de quelques rues de SIDI BEL ABBES, le grand bâtiment devant LA LEGION avec en son centre le MONUMENT ramené pierres par pierres à AUBAGNE et où ce 27 OCTOBRE 216 BEL ABBESIENS se sont recueillis.



Nos BEL ABBESIENS à DJORF en Septembre 1961: BAEZA - SEGURA - DROUET - CHANFREAU - BRACCO. Ils y étaient pour leurs idées, pour nos idées, mais nous n'avons pas tous eu le COURAGE, d'aller jusqu'au bout.



A SIDI BEL ABBES les CLOCHES sont libérés et mises à l'air libre... à MERCIER LACOMBRE, le bel arbre "ARBRE DE FER" centenaire (sous lequel tant de BEL ABBESIENS ont dansé) est enfermé et entouré d'un mur. Comprenez qui pourra.



INONDATION à SIDI BEL ABBES : le 11 Septembre 1941. Inondation de la rue Jean MERMOZ près de l'ECOLE Supérieure de Garçons. (Photo Adrien DONAT, 25 rue Paul DEMOULIN 02440 MONTESCOURT-LIZEROLLES)



ECOLE D'AGRICULTURE DE SIDI BEL ABBES : Promotion 1934-1936
La renommée de l'ECOLE dépassait le Cadre Départemental puisque nous trouvons dans cette promotion un Métropolitain de VOIRON (Photo communiquée par Paul JUND, présent sur cette photo).

NOUVEAUX ADHERENTS

. Docteur Robert MOSNIER, petit-fils du Commandant Pierre CIRARDET et un des descendants des LENCOU "parrain et marraine" des Cloches de Saint-Vincent... 18, rue Saint-Jacques - 31000 TOULOUSE.

. Docteur et Mme MARTINEZ, 20, square Pont de Sèvres - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

. M. Claude GRACIAN 12, rue des Thuyas - 69680 CHASSIEU. (né le 12 Avril 1943 à SIDI-BEL-ABBES et domicilié 16? rue J.J. Rousseau).

. Mme Vve Hermine RODRIGUEZ, HLM le Vergeiras, Bât A - 83340 LE LUC EN PROVENCE.

. M. et Mme Marcel LAPEYRIE, chemin de Saint-Loup à Saint-Tronc. La Fauvière Bât B - 13010 MARSEILLE - Tél. 91.89.31.33 (vous souvenez vous des parties de boules au faubourg Thiers).

. Docteur Pierre DELORME, Les Prats, Saint-Jean de Valeriscle - 30960 LES MAGES (il est loin... le temps de nos surprises parties!!!)

. M. et Mme Pierre ALBERGE, Le Salvator B, avenue Jules Isaac - 13100 AIX EN PROVENCE. (te souviens-tu... les fermes route de Bonnier et Maconnais, nos sorties en vélo, à cheval-SONIS-surprises parties... etc... etc... etc).

. M; Louis LAPUERTA 20, avenue du Pont Vieux - 34500 BEZIERS. (résidence à SIDI-BEL-ABBES, Faubourg Maconnais, à côté Eglise, retraité S.N.C.F.A. chef de train principal en gare de SIDI-BEL-ABBES.

. M. Philippe ESTEVE, Conseiller Général du Var, Maire de SIX-FOURS LES PLAGES 83140 (avons regretté ton absence à AUBAGNE ce 27 Octobre).

. M. et Mme ROBLES Ramon, Monsieur de TASSIN, Madame née BERNABE à SIDI-BEL-ABBES 8, rue Richelieu, adresse actuelle: 3, impasse Degas, Lotissement L'AGAL - 66600 RIVESALTES.

MESSAGES

TROUVEZ CI-DESSOUS LES MESSAGES D'AMITIE RECUS DU 16 MAI AU 15 NOVEMBRE 1986 - Divers messages : remerciements, félicitations, encouragements, amitiés et souvenirs.

ALPES MARITIMES (06)

Othon Patrick KREMAR, Roger HUILLET, Jeanine MERLET, Edmond MATEU, Yves LESTRUHANT, Paul TAILLAND, Albert MAURIN, Dr Albert DELORME.

AUDE (11)

Gilberte GEOFFROY, Amédée SALINAS, Antoine BELMONTE, Raymond MAELLA, Henri SARMIENTO, Espérance LOPEZ, M. et Mme Jean AVILA, Martin MONDEJAR, Roger SAEZ.

CORSE (20)

Louis ROQUEFERE, Pierre AMATE, Henry AMATE.

DORDOGNE (24)

Amédée MARIEN, José GUILLIN, Mme GEORGER E.

DROME (26)

Mme Claudine SPEIDEL, Guy PERIES.

GARD (30)

Séraphin CAZORIA.

HAUTE-GARONNE (31)

Albert NAVARRO, Jacques BOUCHE, Fernand AIT-CHEIKH, Lucie CSOKA, Josette PASTOR.

GERS (32)

M. et Mme Emile GOURDON, Emilien GATTEAUX.

GIRONDE (33)

Yves LAGNIE, Colette DELORME, Maurice SALVA.

HERAULT (34)

Eugène MANZANO, Mme Armande AGUILAR, Emile MASON, M. et Mme René NAVARRO, M. et Mme Virgile SALA, Dr Yvon COQUILHAT, Mme A. ORTIS, Mme Huber GOINHONORE, Mme Pierre KULLA, Guyot DELEPINE.

ILLE-ET-VILAINE (35)

M. et Mme Raymond JUDEAUX, M. et Mme Jean-Jacques LAMASSOURRE.

MISERE (38)

Jean BALMELLI.

LANDES (40)

Georges DEBIE.

LOT ET GARONNE (47)

Melle LABASSE, Suzanne DUBROCA.

MORBIHAN (56)

Jean Pascal et Christine GINES, née BERENQUER.

NIEVRE (58)

Madame Françoise MARTIN.

NORD (59)

Joseph FERNANDEZ, R.VAN-INGELANDT-BONNIN.

PUY-DE-DOME (63)

Monsieur et Madame ANGLARET.

PYRENEES ATLANTIQUES (64)

Mme Yvonne CHOUC, M. Bertrand LACASTE, René SOL, Edmond BERMOND, M. et Mme LACASTE.

HAUTES PYRENEES (65)

Madame Arlette GIMENEZ.

RHONE (69)

Madame Henriette CERDAN.

PARIS (75)

Dr Georges REVERDITO, Mme Olga BASTIANELLO.

SEINE MARITIME (76)

Monsieur Louis CREMADES.

SEINE-ET-MARNE (77)

Guy FRIGIDE.

YVELINES (78)

Christian VEBEL, Louis GRANERO.

TARN (81)

Abbé Pierre RUIZ, Pierre ALMARCHA, Mme POUHEY.

TARN ET GARONNE (82)

Mme Victor BORIES, Mme Mathilde ZARAGOLA.

VAR (83)

M. Gaby SAUVAGE, Philippe ESTEVE, Vve Hermine RODRIGUEZ, Gilles JOUBERT, CLAUDEL P.

VAUCLUSE (84)

Mme L. HERMANN-LARRIEU, Joseph ROBLES, Mme G. MOURRE, née Michèle BORIES.

Vienne (86)

André MESA.

HAUTE-VIENNE (87)

Madame Laurent SCHLOSSER.

HAUTS DE SEINE (92)

Henri FALCON.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

M. et Mme Henri-René COLOMER.

ALLEMAGNE

Peter Christiane (née GALLARDO).

CANADA

Roger ANCEL.

DJIBOUTI

Pierre VIDAL.

ESPAGNE

J. FERNANDEZ.

19876

LES LIVRES

LE PERIL ISLAMIQUE - essai consacré aux menées de l'impérialisme islamique contre le monde occidental. 85 francs avec port, de José CASTANO - B.P. 25 bis - 34470 PEROLS.

« Je vous conseille de lire ce livre. C'est une excellente étude sur l'ISLAM qui fera comprendre s'il en était besoin « aux KHEMIENS » comment le monde musulman entend détruire tout ce qui n'est pas « arabe ».

Ce n'est pas un réquisitoire raciste, mais une mise en garde que bon nombre de « maîtres en droit de l'homme » devraient méditer.

N'hésitez pas à faire connaître ce livre autour de vous ».

KHEMIA.

ORGUES ET CRECELLES - 124 F: Mme ALBENTOSA Alice - Annexe de la Résidence les Hauts de Plaisance 85490 BENET.

Jean-Pierre QUINET, 13, place du Théâtre - 26200 MONTE LIMAR, vend une très belle collection de livres anciens sur l'ALGERIE, le MAROC, La TUNISIE et les anciennes colonies et possessions françaises: quelques exemples :

« **Sur une route nouvelle** » de SOUSTELLE.

« **Le Père de Foucauld** » du PERE DE BOISSIEU.

« **Algérie perdue** » du BACHAGA BOUALEM.

« **Je ne regrette rien** » du Capitaine SERGENT du 1^{er} REP.

« **On a triché avec l'honneur** » de Pierre LAGAILLARDE. et plusieurs centaines d'autres livres.

« **ALGERIE, L'ŒUVRE FRANÇAISE** » de Pierre GOINARD 120, rue du Commandant Rolland - 13008 MARSEILLE, Tél. 91.77.55.06. (éditions Robert LAFFONT - PARIS).

MEDAILLE FRANCOISE - VINCENT



BULLETIN DE COMMANDE

NOM et Prénoms:

Adresse:

Je souscris à la commande d'une ou plusieurs médailles commémorant le retour de FRANCOISE-VINCENT à MARSSAC, selon le tableau ci-dessous. Je sais que cette commande est ferme et définitive et que je ne pourrais refuser d'en acquitter le montant global.

A _____ le _____

Signature,

(A RECOPIER OU PHOTOGRAPHER SI VOUS DESIREZ GARDEZ LE JOURNAL COMPLET).

NOMBRE	MONTANT DES ARRHES	TOTAL
<input type="checkbox"/>	BRONZE PATINE x 85 F/médaille	= _____
<input type="checkbox"/>	BRONZE ARGENTE x 100 F/médaille	= _____
<input type="checkbox"/>	BRONZE DORE x 130 F/médaille	= _____
<input type="checkbox"/>	ARGENT 1 ^{er} titre x 900 F/médaille	= _____
	Total général	= _____

(Mettre une croix dans le carré correspondant au modèle choisi).

(Les chèques libellés au nom de KHEMIA seront transmis avec le bulletin de commande à :

M. LAMASSOURRE Jean-Pierre ou KHEMIA - B.P. 33 - 83001 DRAGUIGNAN).

* **Voici mon prix:** (selon le nombre de médailles frappées)

a) BRONZE massif patiné de 100 F à 170 F

b) BRONZE argenté de 142 F à 210 F

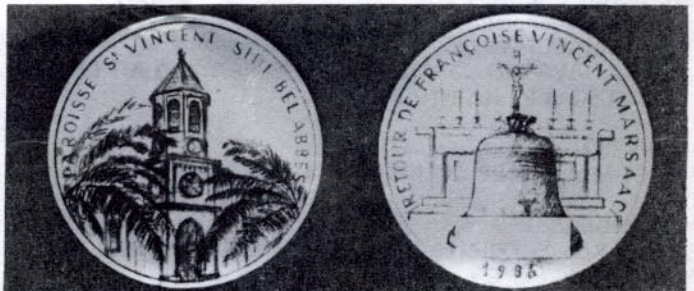
c) BRONZE doré de 190 F à 260 F

Un modèle spécial peut être effectué en ARGENT 1^{er} titre pour une somme variant entre 1.611,71 F et 2.200,00 F (les frais d'expédition sont compris).

Les délais de frappe sont de quatre mois.

La Monnaie de Paris exige la moitié du montant à la commande (hors TVA) lors de sa confirmation, le solde étant réglé à la livraison.

Toute commande sera considérée comme une commande ferme et définitive et sera passée avant le 15 Novembre 1986. Elle devra être accompagnée des arrhes correspondants (chèque libellé à KHEMIA).



MEDAILLES SOUVENIR de l'EGLISE SAINT-VINCENT

Pour vos cadeaux, encore un effort
COMMANDEZ VOS MEDAILLES

A TRAVERS LES REVUES

- MESSAGES AUX CATHOLIQUES DE FRANCE
Robert MARTEL, 2, rue de la Péninguette - 86440
MIGNE-AUXANCES
- Centenaire conversion Charles de FOUCAULD.
- Saint-Michel ARCHANGE.
- Saint-Pierre - Saint-Paul.
- EUROPROSPECTION - 126, cours Gambetta - 13100
AIX EN PROVENCE
- Paix, défense, immigration, islam.
- LE COURRIER FRANÇAIS INTERNATIONAL - B.P. 716 -
73017 CHAMBERY-SUD cedex
- Terreur sur la ville.
- Cercle national femmes d'Europe.
- Sonnez le reveil de la France.
- FEUILLE D'INFORMATION LEGITIMISTE - 45, rue Remy
Dumoncel - 75014 PARIS
- 150^e anniversaire mort Charles X.
- Madame la Duchesse d'ANJOU à ST-PAUL.
- Chapelle expiatoire : la réparation.
- CREDO - 5, allée Corot - 78170 LA CELLE ST-CLOUD
- Le Liban.
- ALGERIANIE - B.P. 68 - 92322 CHATILLON Cedex
- Français... à part.
- A écouter : RADIO ALGERIANIE**, tous les soirs de 22 h
15 à 23 heures sur Ondes de PARIS-METROPOLE -
105,5 Mghz.
- LES AMIS DE NOTRE-DAME DE SANTA CRUZ - B.P.
3021 - 30002 NIMES Cedex.
- Messages de nos Evêques.
- VOCATION FRANÇAISE - Jeune Pied-Noir - B.P. 4 -
91570 BIEVRES
- Campagne nationale hommage aux harkis.
- TU TE RAPPELLES, DE... - Union Nationale des Amica-
les du Pays où je suis né - B.P. ST-PRIEST 69802
- Sidi-Bel-Abbès... Algérie.
- SAINT-JOSEPH - Ecole des Petits Clercs de St-Joseph
ALLEX - 26400 CREST
- Au Pays du Père BOISSET-BELVEZET.
- Petits Chanteurs, XXII Congrès International.
- LE CARILLON JOYEUX - Paroisse de MARSSAC sur
TARN 81150 (Directeur de la Publication : Abbé
PERUFFO.
- Le Vitrail.
- Saint-Curé d'Ars.
- LECTURES et TRADITIONS - Chiré en Montreuil - 86190
VOUILLE
- LYAUTEY.
- 20^e anniversaire.
- FATIMA - Saint-Geours de Marenne - 40230 SAINT-
VINCENT DE TYROSSE.
- Le péché de l'homme et l'état de justice originel.
- L'universalité du péché dans l'histoire de
l'homme.
- L'enfer à travers l'évangile.
- F.N. (Front National) 83 - B.P. 643 - 83411 HYERES
Cedex
- Terrorisme.
- Jean-Marie LE PEN, j'accuse.
- LE COURRIER DES A.F.B. - B.P. 38 - 79101 THOARS
Cedex.
- L'ENTENTE (CERF) - B.P. 35 - 13254 MARSEILLE
Cedex 6
- La trahison continue.
- La « mauvaise » action du gouvernement.
- LES MESSAGES de PSYCHODORE - 31, rue Descartes -
75005 PARIS
- Le souvenir de Louis JOUVET.
- Le souvenir de Julien TEPPE.
- CROISADE du ROSAIRE APOSTOLIQUE pour l'EGLISE -
Monastère de l'Immaculée Conception - 82200
MOISSAC
- La femme revêtue du soleil.
- Le Rosaire.
- ALTAIR - B.P. 1446 - 61420 BRAINE-L'ALLEUD
(Belgique)
- Poésies et Traditions.
- LECTURES FRANÇAISES - DPF. Chiré en Montreuil -
86190 VOUILLE
- La Fin de l'agriculture.
- Que vise le terrorisme.
- La décomposition sociale.
- VOIX... - Relais le Christ aux jeunes - 44130 BLAIN
- Qu'est ce que l'homme ?
- Saint-Jean Marie VIANNEY.
- MONDE ET VIE - 14, rue Edmond Valentin
75007 PARIS
- Ça va tanguer ?...
- La rentrée des « frères ».
- LES FRANÇAIS d'AFN et d'OUTRE MER - Palais de
l'Etoile 1, rue Sylvain - 83000 TOULON
- 13 MAI 1958, une République tombe.
- GENEALOGIE ALGERIE, MAROC, TUNISIE - 1418, av.
de Draguignan - Z.I. TOULON EST - 83087
TOULON Cedex
- Le Sahel Algérois : KOLEA.
- MAISON des AGRICULTEURS FRANÇAIS d'ALGERIE -
95, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS
- Amnistie, Indemnisation, Harkis.
- Proposition loi du Front National.
- RHIN et DANUBE - 20, rue Eugène Flachet - 75017
PARIS
- Force.. Justice.. Courage.
- KEPI BLANC - B.P. 78 - 13673 AUBAGNE.
- Du monde entier.
- Le monde combattant.
- Histoire.
- LA VOIX DU COMBATTANT - La voix du Djebel-flam-
me - 18, rue Vezelay - 75008 PARIS
- Adieu à Jean-Marie MARTIN.
- LES AMITIES VATICANES dans le MONDE - 43, rue de
l'Arbre Sec - 75001 PARIS
- La charge de Pierre à travers les temps.
- VIGILANCE - 140, bd Boisson - 13004 MARSEILLE
NOTRE-DAME de la SAINTE MESSE - 05300 LARAGNE
BULLETIN DES ANCIENS SCOUTS D'ORANIE - 5, rue
Buffon, Les Cedres Malissol - 38200 VIENNE
L'ECHO DE L'ORANIE - 11, av. Georges-Clemenceau -
06000 NICE
- FACETTES - B.P. 15 F - 95220 HERBLAY
- Le monde des curieux et des chercheurs.

CHERS AMIS... L'Année qui vient de s'écouler nous a apporté bien des émotions et de profondes joies, mais aussi des peines.

Après les démarches, dont vous connaissez les courageux auteurs, la Cloche de SAINT-VINCENT est enfin arrivée à bon port et les festivités organisées en son honneur ont été grandioses. "ANTENNE 2" nous en a donné un écho.

Tous les jours à l'Angélus, je l'entends sonner et en priant MARIE j'évoque les souvenirs d'antan.

Adoptée par mes Paroissiens actuels, elle rythme également les demis des heures. Ainsi elle continue de jouer son beau rôle:

ELLE NOUS PARLE DE DIEU

1987 sera pour nous une belle année. En effet, il y a 25 ans, je lançais l'invitation au Rassemblement. Sans défaillance, année après année, nous nous sommes retrouvés dans l'Amitié et la Prière auprès de NOTRE-DAME de FATIMA. Notre Cher Evêque, Monseigneur LACASTRE nous a rejoint dès son retour en Métropole et c'est une grande joie pour nous de le revoir si plein de courage présider notre rencontre.

Nous essaierons de fêter les "NOCES D'ARGENT" de notre 14 JUILLET avec plus d'Eclat. J'ose croire que des initiatives se feront jour pour que cette fête soit encore plus belle que celles des années précédentes.

En ce début d'année, nous sommes heureux de vous présenter nos VOEUX de santé et de bonheur. En ces temps difficiles pour l'EGLISE, nous vous souhaitons plus particulièrement non seulement de garder votre FOI, mais de l'approfondir et de la vivre en attendant le JOUR du SEIGNEUR. Nos prières vous sont acquises, nous comptons sur les VOTRES.

Bien cordialement, Vos Prêtres et Amis: PERUFFO Vincent, RUIZ Pierre.

Marcel CERDAN



Mais revenons à la matinée : au cours de celle ci, Marcel se promenait Place de l'Eglise avec un magnifique bébé aux bras, à ses côtés toute la famille Puig et Ruéda. Que faisait donc notre boxeur ? L'arrivée d'une charmante demoiselle dénouait l'énigme, et tout le groupe pénétrait en l'église St. Vincent. Mademoiselle Antoine et Marcel Cerdan étaient parrains du petit Pierre Puig.

Ne le montre-t-il pas en parrainant le baptême d'un petit Bel-Abbésien !!

RUBRIQUE RAPATRIÉS

N° 225

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
HUITIÈME LEGISLATURE

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1985-1986

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 12 juin 1986.
Annexe au procès-verbal de la séance du 26 juin 1986.

PROPOSITION DE LOI

tendant à porter indemnisation complète et définitive des dommages subis par les personnes physiques et morales françaises dépossédées des biens sis dans les territoires d'outre-mer ayant relevé de la souveraineté, du protectorat ou de la tutelle de la France.

(Renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du plan, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement).

PRÉSENTÉE

PAR MM. JEAN-MARIE LE PEN, PIERRE DESCAVES, PIERRE SERGENT, PASCAL ARRIGHI, EDOUARD FRÉDÉRIC-DUPONT, ROGER HOLEINDRE, CHRISTIAN BAECKEROOT, ALBERT PEYRON, JEAN-PIERRE REVEAU, JACQUES PEYRAT, JEAN ROUSSEL, FRANÇOIS PORTEU DE LA MORANDIÈRE, et les membres du groupe du Front national (R.N.) (1),

Députés.

(1) MM. Arrighi, Bachelot, Baeckeroot, Bompard, Ceyrac, Chaboche, de Chambrun, Descaves, Domenech, Frédéric-Dupont, Freulet, Gollnisch, Herlory, Holeindre, Jalkh, Le Jaouen, Le Pen, Martinez, Mégret, Perdomo, Peyrat, Peyron, Mme Piat, MM. Porteu de la Morandière, Reveau, de Rostolan, Roussel, Schenard, Sergent, Sirgue, Spieler, Stirbois, Georges-Paul Wagner.

Rapatrés. — Afrique du Nord - Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer - Fonds national pour l'indemnisation.

TOUR de FRANCE des BEL-ABBESIENS
en 1985: DRAGUIGNAN
en 1986: AUBAGNE
en Octobre 1987: NIMES

DOMICILE
du Rédacteur en Chef
"Le Hameau des Garricues" bât. C. 2
83300 DRAGUIGNAN
Téléphone 94.67.37.66

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Vingt-quatre ans après la fin du drame algérien, il est plus que temps de mettre un terme à l'injustice dont ont été victimes tant de Français, qui, en même temps que le droit de vivre sur leur terre natale, ont souvent perdu la totalité de leurs biens matériels.

Compte tenu des préjudices qu'elle a subis et de l'apport inestimable que sa présence a apporté depuis un quart de siècle à la métropole, la communauté des rapatriés d'Afrique du Nord doit être intégralement indemnisée. L'Etat doit en prendre l'engagement formel et solennel.

Seule, sa volonté inscrite dans les textes permettra enfin l'intégration définitive de nos compatriotes dans la communauté nationale.

Pour ces raisons, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter la présente proposition de loi.

PROPOSITION DE LOI

Article premier.

La loi s'applique à toutes les personnes physiques de nationalité française et aux personnes morales de nationalité française relevant du droit civil ou du droit local.

Sont considérées comme françaises, les personnes physiques ou morales remplissant les conditions définies par les textes d'application de la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre, propriétaires, ayant droit d'étrangers propriétaires, ainsi que les étrangers ayant des descendants français.

Les spoliations visées par la présente loi, concernent les biens immobiliers ou mobiliers, corporels ou incorporels, situés dans les pays d'outre-mer précédemment placés sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France et devenus indépendants, et dont les propriétaires légitimes sont dépossédés par toute mesure de droit ou de fait entraînant la perte de la disposition ou de la jouissance des biens considérés. Les ventes à vil prix sont assimilées à des spoliations, ainsi que les fonds bloqués. De même sont considérés comme spoliations, les transferts de biens de toute nature dans le cadre de la décolonisation, aux termes des accords passés entre la France et un quelconque des pays anciennement sous son administration, ainsi que les expropriations décidées par les autorités françaises et non encore réglées.

Sont également considérées comme spoliation, les pertes de traitements subies par les fonctionnaires français et assimilés intégrés dans les cadres métropolitains, dont les préjudices de carrière ont été réparés en vertu de textes français, mais dont l'incidence financière de la réparation n'a pris effet qu'à compter de la prise en charge des intérêts par le budget de l'Etat français.

La dépossession est prise en considération si elle n'a pas donné lieu à indemnisation.

Toutefois, si l'indemnisation obtenue par convention, protocole ou expropriation est inférieure à celle à laquelle la personne dépossédée aurait droit en application de la présente loi, cette personne peut prétendre à un complément égal à la différence entre l'indemnité liquidée selon les dispositions de la présente loi et l'indemnité déjà obtenue.

La réparation de ces spoliations est assurée par l'octroi à la charge de la Nation, d'une juste indemnité dont les modalités sont fixées par la présente loi et les textes subséquents.

Les indemnités déjà prévues, perçues ou à percevoir, au titre des lois n° 70-632 du 15 juillet 1970 et n° 78-1 du 2 janvier 1978, relatives à l'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer dépossédés de leurs biens, demeurent acquises aux bénéficiaires et sont considérées comme des avances, selon le montant effectivement perçu, à valoir sur cette indemnité globale.

Le paiement de l'indemnité entraînera de plein droit subrogation de l'Etat français dans tous les droits et recours des personnes indemnisées à l'encontre des Etats étrangers ou des bénéficiaires de la spoliation.

Art. 2.

L'indemnité couvre l'intégralité du dommage résultant de la privation des biens considérés, quelle que soit la forme de cette privation. Elle est égale à la valeur des biens telle qu'elle s'établissait au moment de la spoliation, sans qu'il soit tenu compte des fluctuations résultant des événements qui ont été à l'origine de la dépossession, ou à un forfait de caractère social, notamment dans le cas d'indivision forcée ou de droit collectif de nature coutumière.

A la date du règlement de l'indemnisation, la valeur des biens ainsi déterminée sera actualisée suivant les normes établies par l'I.N.S.E.E.

Art. 3.

Tous moyens de preuve, et même les simples présomptions, si elles sont suffisamment graves, précises et concordantes, est admis pour établir la réalité et l'importance des dommages visés par la présente loi.

Un décret fixera les modalités d'application de l'article 2 suivant les normes instituées en matière d'expropriation et en fonction de la nature des biens. Sont abrogées les dispositions de la loi n° 70-632 du 15 juillet 1970 précitée, qui prévoient des normes d'évaluation contraires, notamment en matière de terrains à bâtir, d'amortissement des immeubles, de propriété de parts ou d'actions, détenues par des personnes morales, d'estimation de fonds agricoles, de commerce ou d'industrie, de professions libérales.

Art. 4.

Ce décret pourra, après consultation de la commission nationale permanente, préciser dans ce cadre un certain nombre de coefficients forfaitaires multiplicateurs susceptibles d'affecter, par catégorie de biens, les valeurs d'indemnisation antérieures des dossiers déjà présentés ou à présenter.

Art. 5.

Les rapatriés remplissant les conditions définies par les lois n° 70-632 du 15 juillet 1970 et n° 78-1 du 2 janvier 1978 précitées, sont dispensés de toute nouvelle formalité.

Les rapatriés spoliés dont les droits sont nouvellement définis par la présente loi feront parvenir leur demande d'indemnité ou leur régularisation à l'A.N.I.F.O.R.M. dans le délai maximum de cinq ans.

Art. 6.

Après notification du montant de l'indemnité ou d'une décision de rejet de la demande, les intéressés disposent d'un délai de deux mois pour former un recours qui sera porté devant la chambre des expropriations du tribunal de grande instance du domicile du demandeur. à charge d'appel devant la chambre d'expropriations de la cour d'appel.

La procédure sera celle du décret du 23 octobre 1958 en matière d'expropriation. L'arrêt pourra être déféré à la cour de cassation suivant la procédure de la loi du 23 juillet 1947.

En cas de contestation sur le montant de l'indemnité portée devant le tribunal, un acompte égal aux sommes proposées par l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer sera immédiatement alloué au spolié.

Art. 7.

Il est créé un établissement public dénommé Fonds national pour l'indemnisation ; les ressources proviendront partie d'une dotation annuelle fixée par la loi de finances, partie d'un emprunt et partie des revenus directs et indirects en provenance des investissements productifs visés ci-après.

Cet établissement public assurera le financement de la présente loi, partie en espèce et au comptant, notamment pour les personnes âgées et les cas sociaux que le décret définira. Pour les autres, la durée d'amortissement des titres d'indemnisation non prioritaire de la loi n° 78-1 du 2 janvier 1978 précitée, modifiée par la loi de finances pour 1981, est ramenée de dix à six années à compter de 1982 ; l'établissement public assurera en outre le financement des indemnités correspondantes en obligations à taux variables, indexées sur le rendement en Bourse des emprunts d'Etat, garantis par l'Etat, négociables à la Bourse de Paris, exonérées d'impôt sur le revenu et des droits de première mutation à titre gratuit.

Les capitaux nécessaires à la création de ces obligations seront investis par le fonds dans les secteurs productifs de l'économie nationale, dans le cadre du plan et suivant les orientations des ministères intéressés.

Art. 8.

Une levée générale de forclusion des demandes d'indemnisation est accordée pour une durée de cinq ans.

Art. 9.

Tous actes, jugements, pièces et écrits qui concernent l'application de la présente loi sont, à condition qu'ils s'y réfèrent expressément, dispensés de tous droits d'enregistrement et de timbre.

Art. 10.

Des règlements d'administration publique fixeront les modalités d'application de la présente loi, en concertation avec la commission nationale permanente.

Art. 11.

Les dépenses entraînées par la mise en application des dispositions de la présente loi sont compensées à due concurrence par la rétrocession par l'Etat, chaque année au secteur privé d'une fraction du capital qu'il détient dans une ou plusieurs sociétés nationalisées.

CORRESPONDANCE
B.P. 33
83001 DRAGUIGNAN

COTISATIONS 1987
A cette "KHEMIA" est joint:
le MANDAT-CARTE, afin d'effectuer
vos versements pour que
VIVE KHEMIA
Merci, le COMITE.

IMPRIMERIE NEGRO

28, bd Jean-Jaurès - 83300 DRAGUIGNAN
Tél. 94.68.90.11
Directeur de la Publication:
Jean-Pierre LAMASSOURRE
Commission Paritaire N-f8- 67.870